Allocutions et reportages

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

sur le Congrès de Bonnyville

VOLUME XXXVII EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 10 NOVEMBRE 1965 No 52

L'A.C.F.A. a de nouveau manifesté sa vitalité

Résolutions adoptées au Congrès de Bonnyville

5 et 6 novembre 1965.

Que l'A.C.F.A. en coopération avec l'A.E.B.A. fasse des représentations auprès du Département de l'Education dans le but de promouvoir des cours d'été accrédités dans le but de permettre à nos professeurs bilingues de se qualifier encore davantage dans l'enseignement du français.

* * *

Que l'A.C.F.A. entreprenne immédiatement des démarches auprès du gouvernement de l'Alberta dans le but d'obtenir que son Département d'Education nomme et paie un coordinateur de l'enseignement du français dans nos écoles bilingues où le programme de l'A.E.B.A. est enseigné.

* * *

Que l'A.C.F.A. entreprenne une vaste enquête dans nos écoles bilingues dans le but d'obtenir tous les renseignements possible sur l'enseignement du français et autres matières en français en ces mêmes écoles.

* * *

Que l'A.C.F.A. publie dans son Almanach Franco-Albertain les noms des commissaires élus dans les districts où les écoles ont été centralisées "petit commissaire".

* * *

Que l'A.C.F.A. forme au sein de son Conseil général, un comité spécial formé exclusivement de commissaires, ou d'anciens commissaires d'écoles dont le but sera d'étudier et de solutionner tous les problèmes qui concernent l'organisation et le travail des commissions scolaires dans les grands districts, dans les petits districts et dans les comtés.

* * *

Que l'A.C.F.A. demande au 'Board of Teachers' Certification' quelles sont les normes suivies dans la reconnaissance des professeurs bilingues qui proviennent d'autres provinces et cela dans le but de faciliter le libre échange des professeurs biblingues.

* * *

Que l'A.C.F.A. porte le plus tôt possible à la connaissance de tous les commissaires bilingues, le texte de la résolution précédente et les tienne au courant des résultats qui seront obtenus à la suite des démarches entreprises en conformité avec cette même résolution.

* * *

Que l'A.C.F.A. entreprenne des démarches dans le but d'obtenir que le cours français organisé par l'A.E.B.A. au niveau du grade XII, soit officiellement reconnu par le Département d'Education pour fins d'admission à l'université et que ce cours soit nommé "French 32".

* * *

Que l'A.C.F.A. demande au comité du programme de l'AEBA d'inclure la littérature française dans le programme d'enseignement.

* * *

Que l'A.C.F.A. essaie de trouver du travail d'été pour les jeunes du Collège St-Jean (cours de pédagogie bilingue et des arts) et de l'Académie Assomption.

* * *

Que dans chacun de ces comités régionaux ou locaux, l'A.C.F.A. invite les jeunes à se former un comité où ils auront l'occasion de s'exprimer en français et de donner libre-cours à leur initiative.

* * *

Que l'A.C.F.A. nomme au sein de son Conseil général, un comité spécial dont le but exclusif sera de faire aimer le français chez les jeunes, de les aider à en acquérir une meilleure connaissance et de développer chez eux la fierté de leurs origines.

* * *

Que l'A.C.F.A. essaie d'obtenir du service fédéral d'aménagement rural et de développement agricole les services de sociologues et de pédagogues de langue française dans le but d'organiser un programme d'éducation adulte dans nos milieux canadiens-français.

* * *

Que l'A.C.F.A. fasse de nouveau pression auprès de Radio-Canada pour obtenir un réseau français de télévision.

* * *

Que l'A.C.F.A. continue son travail auprès du département de l'Education de la province pour obtenir un amendement à la Loi scolaire qui permettrait l'usage du français comme langue d'enseignement dans d'autres sujets que le français et le catéchisme.

* * *

Que l'A.C.F.A. publie un bulletin périodique et le distribue à tous les membres.

* * *

Que l'A.C.F.A. s'efforce de faire connaître davantage dans les foyers l'existence d'institutions telles que le collège St-Jean, l'école de pédagogie bilingue, l'Académie Assomption ainsi que le rôle que joue l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

* * *

Que l'A.C.F.A. fasse pression auprès du département d'Education de l'Alberta afin que les commissions scolaires qui établissent des jardins d'enfance et qui ont à leur disposition des professeurs compétents, pour enseigner dans ces classes, puissent bénéficier des mêmes octrois qui sont accordés aux autres niveaux de l'enseignement.

* * *

Qu'un comité conjoint de l'A.C.F.A. et de l'A.E.B.A. étudie de nouveau toute la question du concours de français.

* * *

Que les congressistes de l'A.C.F.A. reconnaissent que le premier congrès tenu en dehors d'Edmonton a obtenu un éclatant succès; qu'ils félicitent les membres du conseil régional de Bonnyville de l'excellente organisation qu'ils ont mise sur pied et les remercient de l'accueil chaleureux qu'ils en ont reçu.

Dans une association comme la nôtre, il y aura probablement toujours eu, il y aura probablement toujours des sceptiques. Il est dommage que ces gens ne se soient pas donné la peine d'assister au Congrès de Bonnyville.

Ceux qui se complaisent à critiquer les décisions des dirigeants de l'A.C.F.A. auraient pu alors apprécier à sa juste valeur la décision prise l'an dernier de tenir une session académique séparée totalement de l'Assemblée annuelle et qui mieux est, de tenir cette session académique en dehors d'Edmonton.

Ceux qui, d'autre part aiment bien affirmer que l'ACFA végète, que les efforts entrepris n'en valent pas la peine et que la cause est perdue d'avance en auraient pris pour leur rhume!

Le fait est, selon des observateurs qualifiés, que la décision de changer de climat s'est avérée un succès au-delà de toutes espérances et que la venue des jeunes aura apporté un regain de vie à l'Association qui s'en ressentira vraisemblablement pour plusieurs années à venir.

Les débats ont été souvent animés, mais toujours intéressants et imprégnés de grande franchise de la part des participants.

Il faut féliciter ceux qui ont choisi le thème, ceux qui ont organisé le Congrès, ceux qui se sont donné la peine d'y participer, plus particulièrement les plus jeunes pour qui cette participation aura ouvert des horizons nouveaux sur nos problèmes.

Nous essayons, cette semaine, de donner à nos lecteurs une vue d'ensemble de cette réunion extraordinaire. La chose n'est pas facile, on en conviendra, et nous comptons sur l'indulgence des intéressés si nous commettons quelque omission.

Le thème du congrès vu par Me Louis A. Desrochers

Monsieur le président,
Madame Laing,
Chers congressistes,

C'est un grand honneur pour moi de vous dire quelques mots dès l'ouverture de ce congrès qui a pour but d'inventorier l'enseignement du français et l'enseignement en français dans nos écoles de l'Alberta.

Je n'ai jamais été instituteur. Je n'ai jamais été commissaire d'école. Par contre, j'ai été élève en cette province et je suis père de famille. Je m'arroge donc le droit de parler d'éducation à cause de ces deux "disciplines" moins spécialisées, mais non moins importantes que les deux premières.

Prise de conscience

Il est temps que nous nous penchions sur les problèmes que nous allons étudier plus intensément aujourd'hui et demain. Nous constatons tous que la qualité du français des plus jeunes laisse à désirer. Je ne dis pas que nous perdons du terrain. J'affirme toutefois que nous ne nous prévalons pas de tous nos droits et que nous ne nous efforçons pas suffisamment d'améliorer les programmes, les méthodes, les conditions et les lois dont nous avons besoin pour permettre à nos jeunes de mieux connaître et d'aimer la culture française en Alberta.

Nos commissaires et instituteurs bilingues oeuvrent avec conviction et avec succès. Nous leur en sommes reconnaissants. Par contre, ils doivent très souvent remplir le rôle des parents qui est celui de créer l'atmosphère de souci du fait français. Par conséquent, ces mêmes commissaires et instituteurs ne peuvent consacrer tout le temps et les talents voulus à l'amélioration des services spécialisés qu'il leur incombe de fournir. Il arrive parfois que ces spécialistes se découragent et c'est alors que nous constatons, souvent trop tard, les effets néfastes d'un enseignement français tiède. Il ne faut pas lancer de pierres. Il faut plutôt éliminer les causes de ce découragement.

Les écoles

D'autre part, même si toutes nos écoles bilingues donnaient tous les cours permis par notre loi scolaire et de façon supérieure, il y aurait lieu de tenir ce congrès car il existe en notre province une carence très grave — celle de l'enseignement en français après la troisième année. Nous avons tous constaté dans nos familles et à l'occasion des festivals que nos jeunes parlent assez bien leur français jusqu'à l'âge de neuf ans, mais qu'après la troisième année, les tournures de phrases et le vocabulaire sont anglais et surtout que l'utilisation de notre langue diminue sensiblement. Et pour cause! à compter de la quatrième année, nos jeunes mûrissent en anglais. Il est juste de dire que nous conservons notre français en dépit de l'école plutôt qu'avec son concours.

Il n'est pas question d'améliorer la qualité du français à l'école au prix de perdre l'anglais. Jamais! D'abord, la langue anglaise nous est essentielle. Toutefois, il n'a jamais été démontré qu'il n'est pas possible de bien comprendre les deux langues simultanément si la qualité et les méthodes d'enseignement des deux sont égales. Il s'agit donc tout simplement d'augmenter l'utilisation du français pour l'enseignement des matières de classes telles la géograhpie, l'histoire, les mathématiques et les sciences de sorte que le vocabulaire français de tous les jeunes se développe normalement. N'allons pas croire que nous soyons les seuls à souhaiter ce genre d'évolution. Nos compatriotes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick sont nos éclaireurs dans ce domaine et ils comptent déjà plusieurs réalisations importantes à leur actif. C'est donc dire qu'au point de vue pédagogique, l'amélioration est réalisable. A nous d'en connaître les modalités, à nous et à nos compatriotes de langue anglaise de la concrétiser.

Le climat actuel

Il y a vingt ans, un congrès comme celui-ci eût été dangereux. Il y a dix ans, il eût été futile. Aujourd'hui, par contre, il est opportun. Nos compatriotes de langue anglaise nous sont de plus en plus sympathiques. Les modestes améliorations que nous avons obtenues alors que le "school act" était à l'étude il y a deux ans, la fondation du collège de pédagogie bilingue, la reconnaissance officielle de l'enseignement en français dans nos écoles privées d'Edmonton et le regroupement des élèves francophones des 7e-8e et 9e années en cette ville, en sont des preuves. Sans la bienveillance et la collaboration de nos frères anglophones, nous n'aurions rien obtenu! Il nous incombe de souligner cet appui. Le climat canadien nous est plus favorable ces jours-ci. L'examen de conscience national qu'a provoqué la création et le travail de la commission Laurendeau-Dunton, l'essor du Québec et du Canada français, les contacts plus nombreux entre représentants des deux grandes cultures à tous les niveaux et voire même les doutes au sujet de la viabilité politique du Canada ont tous contribué à l'importance de notre groupe francophone de l'Alberta. Nous nous

(suite à la page 2)

Nomination



L'honorable A. R. Patrick vient d'annoncer la nomination de M. Louis Roy d'Edmonton au poste de superviseur du bureau de l'Alberta dans l'Est du Canada.

M. Roy est natif de Chauvin, Alberta. Il a fait ses études à Edmonton et fut à l'emploi de la Banque Canadienne de Commerce durant de nombreuses années. M. Roy se rendra à Montréal au début de 1966. Sa tâche dans la Métropole et dans tout l'est du Canada sera de promouvoir l'apport de capitaux en Alberta et la vente de produits manufacturés dans notre province.

M. Roy est membre de l'ACFA qu'il a servie à divers postes qui lui furent confiés. La Survivance et l'A.C.F.A. lui souhaitent plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Allocution de Mme Gertrude Laing

Monsieur le Président,
mes chers amis.

J'ai eu l'occasion de voyager un peu partout dans le pays, d'entendre "l'homme de la rue" c'est-à-dire un peu tout le monde, le travailleur, les ménagères, les professeurs etc., dire tout ce qu'ils voulaient dire.

Bilinguisme et biculturalisme

Ce fut leur première réponse à cette conception plutôt vague, représentée dans les mots "bilinguisme" et "biculturalisme" — deux termes extrêmement difficiles. Nous avons alors eu, pour ainsi dire, une espèce de confrontation avec le Canada ce qui, pour moi, fut une chose très importante, très intéressante et, surtout, unique. Mais je crois que cela a fait du bien au Canada tout entier parce que, pour la première fois, l'ensemble de la population a été saisi du problème, surtout dans l'Ouest, où le problème pouvait être moins connu.

Situation actuelle de la Commission

Nous en sommes, nous de la Commission, au même point où vous en êtes vous-mêmes aujourd'hui dans les travaux de vos commission, c'est-à-dire à l'étude des problèmes spécifiques présentés dans ce mandat plutôt vaste et vague, et pour ce faire nous nous sommes divisés en commissions d'étude.

Puisque je fais partie, moi, de la commission sur l'enseignement du français et la situation des minorités — je n'aime pas ce mot-là — canadiennes-françaises en dehors du Québec, vous comprendrez très bien quelle occasion unique ce fut pour moi de venir ici vous entendre parler. Ce fut aussi très gentil de la part de vos dirigeants de m'inviter à vous adresser la parole. Je n'ai pas l'intention de vous parler longuement, ce n'est pas mon genre!

Je compte plutôt vous parler de choses qui vous intéressent, vous, et qui intéressent la Commission (Laurendeau-Dunton) dont je fais partie. Il n'y a en cela, évidemment, rien d'officiel.

Je ne parlerai qu'en mon nom personnel, non pas au nom de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme.

. Mais puisque c'est ma préoccupation actuelle, l'étude de l'enseignement du français, j'aimerais vous communiquer, vous faire voir un peu notre façon de procéder à la Commission. J'aimerais aussi vous faire part de quelques problèmes que nous prévoyons.

Procédure

Nous étudions d'abord le côté linguistique de la chose. Nous sommes aidés de spécialistes en la matière. Il s'agit surtout de l'enseignement de la langue seconde, en étudier les méthodes d'enseignement, les objectifs, l'équipement utilisé, les professeurs etc. Mais cela s'applique aussi quelquefois à l'enseignement de la langue maternelle à l'enfant qui n'a pas eu la chance de l'entendre et de l'apprendre à la maison. J'ai été très intéressée de constater ici qu'il y a de ces cas, de ces enfants pour qui leur langue maternelle est presque inconnue et avec lesquels il vous faut presque recommencer de zéro dans l'enseignement du français.

Ce sont deux objectifs qui se rejoignent: la façon de bien apprendre et de bien enseigner la langue à l'enfant. Nous examinons aussi la question du côté, disons, culturel. Là c'est évidemment très compliqué puisqu'on ne parle plus de techniques mais bien de choses beaucoup plus importantes, beaucoup plus profondes.

En premier lieu, la langue comme véhicule de culture; il s'agit ici d'envisager la nécessité d'affirmer la présence de la langue française au Canada comme expression de la dualité culturelle.

Partout où nous sommes allés dans la province de Québec, on nous a dit très directement, presque brutalement à certains moments à nous, pauvres commissaires qui ne sommes pas responsables du tout de la situation, "ce que nous demandons, c'est qu'on accorde à nos minorités des autres provinces les mêmes privilèges que l'on accorde ici, dans la province de Québec, à la minorité anglaise". Cela dit, on est tout de suite d'accord, c'est l'objectif minimum.

Mais la chose est beaucoup plus compliquée que cela. Car si c'est là un symbole d'égalité dans la confrontation actuelle des deux peuples, alors on est tenté d'en arriver à des solutions par trop générales, trop simplistes. Pour ma part, je trouve que l'on doit non seulement tenir compte des principes importants à affirmer, mais aussi de la réalité qui existe et qui est extrêmement variée. Ce qu'on constate et qui nous paraît être idiot c'est de parler de minorités françaises en général. C'est idiot parce que la minorité française de chaque province diffère de la minorité des autres provinces. Il faut donc tenir compte de la situation exacte et présente du groupe français de chaque province, des changements qui s'y opèrent et de sa réalité dans cette province.

On dit aussi que ce qui compte pour affirmer la langue française, c'est surtout l'école. Cela me paraît évident. Mais encore là, il y a d'autres aspects de la question qui s'imposent.

Selon moi, je ne trouve pas suffisant d'assurer l'enseignement en français, même des sujets français. Cela aide énormément; parce qu'il y a premièrement l'enseignement efficace du français et aussi parce que cela vous aiderait à avoir des matières enseignées en français. Comme cela, la langue vit — c'est une expression d'idées — et non pas simplement des mots.

Mais je me demande si cela sera suffisant pour établir vraiment non seulement la survivance du fait français, mais l'épanouissement de la culture française dans les autres provinces, hors du Québec.

Evidemment on a fait des efforts surhumains, des efforts suprêmes, et ce, dès le début, pour maintenir une chose extrêmement difficile, dans des circonstances très hostiles. Mais il faut tenir compte de la situation actuelle et puisque nous en sommes au moment de l'examen, on doit se poser la question "Qu'est-ce qui nous reste à faire pour l'avenir?"

L'avenir du Canada

Vous avez là un côté assez restreint de notre travail, de notre problème. Comme vous le voyez aussi, c'est un problème assez complexe et les choses se tiennent ensemble.

On doit aussi tenir compte, à la Commission, non pas seulement de la situation actuelle; on doit aussi tenir compte de l'avenir du Canada. Car une Commission d'enquête comme la nôtre, il me semble, a deux tâches à accomplir. Elle doit essayer de trouver des solutions pratiques aux problèmes spécifiques de l'heure — cela nous essayons de le faire, quand bien même c'est très compliqué —. On doit aussi examiner, comme je l'ai fait au début de ma nomination, ce qu'ont fait les autres commissions. J'ai été frappée de ce que ce n'est pas simplement ce qui se fait à la présentation du rapport final de la commission, mais aussi le processus d'examen par tout le pays, le processus d'éducation pour ainsi dire en examinant le problème et aussi les grandes lignes de direction pour l'avenir. Ce n'est, quelquefois, qu'après 25 ou 50 ans qu'on trouve si on a suivi la bonne voie ou pas.

Il nous faut donc être aussi pratiques que possible pour trouver des solutions acceptables des deux côtés, mais aussi tenir compte de la situation actuelle et future, du moins des probabilités futures.

Cela complique aussi notre étude de l'enseignement, car il faut évaluer non seulement l'importance de la culture, mais aussi des besoins réels de nos enfants pour leur avenir dans un monde qui tient maintenant tellement à la technologie. Ce que je veux dire par là, en termes beaucoup plus simples, c'est que si l'on décide, par exemple, qu'on a droit à l'école française, est-ce qu'en même temps on le fait au détriment de l'enfant qui a aussi droit à la meilleure éducation possible pour le monde de la technologie future, ce qui veut dire de grandes écoles avec toutes sortes de facilités et de techniques.

Voilà donc la complexité du problème. Mais il y a encore à ajouter à cela. Il ne faut pas considérer le problème du point de vue de chaque province, de chaque région. Il faut aussi avoir une vision du Canada, de voir la situation de notre pays comme tel. C'est cela qui m'a frappée — comme cela nous a

(suite à la page 2)



M. le docteur J.-P. Bugeaud, président du Conseil régional de l'A.C.F.A., qui a grandement contribué à faire du Congrès de Bonnyville une des plus grandes réussites jamais vues.



Me Lucien Maynard, c.r., président provincial de l'A.C.F.A., qui s'est grandement préoccupé du succès du Congrès et qui en a assuré la bonne marche.

Nous nous excusons auprès des courriéristes qui ne retrouveront pas leurs nouvelles dans nos pages cette semaine. Par suite du manque de temps occasionné par le Congrès de Bonnyville, nous avons reporté à la semaine prochaine tous les courriers reçus pour cette semaine.



M. Marcel Lambert qui a été réélu membre du Parlement fédéral comme représentant d'Edmonton-Ouest. M. Lambert était Orateur de la Chambre sous le gouvernement de M. Diefenbaker.

A-côtés du Congrès

Tout le comité régional de Bonnyville mérite des éloges pour la façon magistrale avec laquelle ils ont préparé ce congrès. Alors félicitations et remerciements au Dr J.-P. Bugeaud,, président, M. J. Joseph Lajoie, vice-prés., Mme Laurence Farly, secrétaire, et Messieurs Ted Théroux, Georges Boisclair, René Dallaire, Amédée Ouellet, Jacques Lord, Jean-Paul Campeau, Ernest Bisson et Lucien Hétu.

* * *

Un grand total de 158 personnes s'étaient inscrites au congrès. La répartition était la suivante: Bonnyville 50 — St-Paul 22 — Rivière-la-Paix 40 — Calgary 1 — District d'Edmonton 11 et Edmonton (ville) 34.

* * *

Parmi les participants au congrès nous avons noté la présence de Messieurs Roméo Lamothe, député de Bonnyville à la Législature provinciale, Alfred Muller, maire de Bonnyville, Jules Van Brabant, maire de St-Paul et Gérard Maisonneuve, maire de Falher.

* * *

Ce n'est certes pas la température qui a attiré tant de monde à Bonnyville en fin de semaine dernière! La neige et le froid s'étaient mis de la partie et l'état des routes s'en est grandement ressenti. A ce sujet on a dû déplorer un accident mineur, celui survenu à quelques congressistes de Falher. Il s'agit du R.P. Bugeaud, de M. Gérard Bugeaud et de M. St-Pierre. Heureusement, personne ne fut sérieusement blessé.

* * *

Il y a tant de monde impliqué dans le succès d'une telle organisation que

(suite à la page cinq))

Autres nouvelles du Congrès pages 4 et 5

Allocution de Mme Gertrude Laing . . .

(suite de la page un)

tous frappés en voyageant dans le Canada — c'est que nous sommes vraiment dix pays ou même davantage, je ne sais pas. C'est la constatation que nous avons des liens provinciaux qui comptent quelquefois beaucoup plus que les liens du Canada, comme pays. Il faut essayer alors de couper au travers ces inspirations, ces intérêts de la province ou de la région pour en venir à des solutions qui soient propres et convenables pour le Canada, et non pas le Canada comme tel, mais le Canada face aux Etats-Unis, face à un monde qui devient de plus en plus petit.

Problèmes plus complexes

Quand on examine un autre aspect de ce problème on doit se décider, et je vous donne seulement quelques exemples, pour que vous compreniez notre problème — puisque j'écoute les vôtres depuis deux jours, je vous pose les miens — servir le rôle de responsabilité divise entre les provinces et le fédéral. Là encore, on doit se méfier des grandes solutions parce que si, en acceptant certains droits traditionnels pour les provinces, on entrave et on rend difficile la possibilité d'une économie saine pour tout le Canada, alors, évidemment, on ne fait pas bien sa tâche. Il faut donc tenir compte, mettre en balance ces deux conceptions. Conserver aux provinces autant que possible leur autonomie de faire ce qui est de leur responsabilité et en même temps, maintenir un pays assez solide pour lui assurer la possibilité de compétition dans un monde de plus en plus capricieux et où il y a des compétitions économiques assez sévères.

Comment va-t-on faire exactement pour trouver, en notre pays, une formule d'égalité entre ses deux peuples tout en lui conservant l'unité? Quelles institutions, quels changements faudra-t-il faire pour réaliser cela?

Quels seront les résultats?

En conclusion, parce que je ne veux pas trop vous retenir, je vous dis quelques mots encore car on me pose souvent des questions. Combien de temps ça va durer? On en a eu assez de ça! Qu'est-ce que cela va nous donner au point de vue pratique? A la fin, on va oublier tout ça! Ca coûte énormément d'argent. Est-ce qu'on va trouver des solutions? etc., etc.

Alors donc, qu'est-ce que ça va donner? Cela me préoccupe. Parce que si ça ne donne rien de solide en ce moment de crise, nous serions dans une situation sérieuse. Mais je dois dire que, en fait, ça a déjà donné beaucoup, à mon idée. Et là, je ne manque pas de modestie. Je ne crois pas que ce soit la Commission qui ait tout fait! Evidemment, jusqu'ici la Commission a fait très peu; nous avons publié un rapport préliminaire, nous avons eu des réunions, etc., mais parce que la Commission existe le problème est posé. Et parce qu'on a posé le problème dans tous les coins du Canada, parce qu'on a laissé s'exprimer le peuple du Canada, alors il s'est amorcé, enfin, un dialogue entre Canadiens de langue anglaise et française; jusqu'à maintenant, je pense qu'on ne se rend peut-être même pas compte des bienfaits que cela a amenés. Parce que nous sommes surtout exposés, par les journaux, à voir le mauvais côté des choses, parce que nos journaux s'intéressent toujours aux faits extrêmes. Mais que l'on jette un coup d'oeil en arrière sur la situation, je suis sûre que vous autres de l'Alberta vous êtes en mesure et dans une bonne situation pour le faire, qu'on regarde par exemple ce qu'étaient les attitudes de votre milieu anglais devant vos problèmes il y a cinq ans et qu'on les compare à la situation qui prévaut maintenant . . .

C'est déjà très difficile, mais ce ne sera jamais très facile! Mais quand même on vous écoute. Mais quand même on est conscient du fait que la cause française est une chose réelle, qui existe et à laquelle il faut trouver une réponse. Et cette réponse elle se fait quelquefois de façon inobservée, par exemple dans l'Ontario où on accorde justement cette année des droits à l'enseignement de quelques matières en français. On va à petits pas . . . si on va assez vite, c'est là la question. Mais quand même on va dans la bonne direction, ce me semble, par des solutions, des accords et des ententes qui se font entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. C'est autant d'améliorations au problème lui-même. Je

(Suite à la page 8)

Le thème du Congrès

(Suite de la page 1)

sentons moins isolés qu'avant. Nous sommes plus enthousiastes. Certes, nous parlons français encore parce que papa le veut, parce que maman le veut. Mais, nous discernons que le français devient très important au service civil, dans le domaine de l'industrie et dans le monde du commerce national et international. Nous ressentons de plus en plus la poussée pratique, la poussée terre à terre du français au Canada et dans toutes ses régions si peu françaises soient-elles. En d'autres mots, nous jouissons de ce que nos compatriotes appellent "motivation".

Je me sens à l'aise dans ce climat favorable et j'ai à coeur que mon fils et mes filles partagent bientôt mes sentiments. Pour ce faire, il leur faut les deux langues. Et c'est là le besoin de tous vos enfants, mes chers amis. Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'offrir les avantages d'une éducation bilingue à un petit groupe comme nous étions tenus de le faire dans le passé. J'ai profité de cet ancien régime et j'en suis très heureux. Par contre, j'éprouve beaucoup de peine à voir combien nombreux sont ceux qui, plus intelligents et tout aussi bien motivés que moi, n'ont pas pu, faute d'argent, continuer leurs études bilingues. L'école subventionnée n'était pas une alternative. Elle ne l'est pas aujourd'hui. A nous d'y remédier.

Savoir où l'on va . . .

Devant ce travail gigantesque, nous devons commencer par un inventaire complet de nos effectifs. Où sont nos francophones? quelles écoles fréquentent-ils? quels obstacles les retardent? les structures administratives nous permettent-elles d'améliorer le français à l'école? nos programmes sont-ils bien ordonnés et bien exécutés? nos relations publiques sont-elles à la page en question scolaire? Avons-nous épuisé l'appui des anglophones tant particuliers que groupes organisés? Nos professeurs bilingues oeuvrent-ils où ils peuvent le mieux remplir leur rôle? Sommes-nous au courant du problème scolaire français? des politiques de différents groupes sympathiques ou antipathiques? Pouvons-nous dire honnêtement que nous avons tout fait pour améliorer notre sort collectif? Connaissons-nous à fond toutes les mesures déjà à notre disposition? Avons-nous la maturité voulue pour conduire cet examen de façon objective et avec toute la franchise que commande l'importance de la matière? A cette question, je dis "oui" et c'est la seule à laquelle j'ai l'audace de répondre. Je suis convaincu qu'à la suite de ce congrès, nous aurons les données qui nous permettront d'établir ensemble une politique générale en questions d'enseignement bilingue en Alberta. Nous pourrons ensuite collaborer à sa mise en vigueur. Nos revendications devant nos corps politiques, que ce soit la commission scolaire, le conseil du comté ou le gouvernement provincial seront plus scientifiques et l'accueil plus sympathique et plus profitable. Nous sommes en quelque sorte une éprouvette dans le laboratoire canadien. A nous de réussir notre expérience!

Louis A. Desrochers

La courtoisie dans la correspondance

(suite de la semaine dernière)

Lorsque vous écrivez une lettre, vous avez à lutter contre beaucoup d'autres concurrents, qui s'efforcent par le même moyen d'éveiller l'attention ou l'intérêt de votre lecteur. Dans cette épreuve, le vainqueur n'est pas celui qui écrit le plus poétiquement, le plus grammaticalement, avec le plus de facilité ou dans le style le plus fleuri. La victoire va à celui qui sait le mieux éclairer, renseigner et persuader. Donner des renseignements est l'un des rôles de la lettre. Persuader quelqu'un de faire ou de croire quelque chose en est un autre. Mais pour les combiner tous les deux avec succès, il ne faut rien de moins qu'une grande habileté et un coeur généreux.

Toute correspondance est obligatoirement soumise aux règles élémentaires de la bienséance, mais ce n'est là qu'un minimum. Qu'il y ait dans vos lettres quelque chose de peu commun et qui sort de l'ordinaire. Les propos d'agrément des conversations mondaines ont aussi leur place dans les lettres. Ils contribuent à combler le fossé qui sépare notre pensée et celle du lecteur et à humaniser pour ainsi dire les questions techniques et abstraites.

L'échange des idées.

Pour être vraiment fructueuse, la communication des idées doit être réciproque, c'est-à-dire se faire dans les deux sens. S'il faut écrire de façon à se faire comprendre facilement et clairement par son lecteur, il importe également de lui offrir l'occasion d'exposer lui aussi ses opinions.

Les lettres que vous échangez avec un client ou un fournisseur ne sont en définitive qu'une conversation entre deux personnes qui parlent de leurs affaires. Elles doivent avoir l'aménité et la courtoisie qui s'imposeraient dans le salon d'un club ou en dégustant une tasse de café dans une réunion.

Au cours de ces conversations par la poste, trois situations sont possibles: c'est vous qui avez raison; vous avez raison tous les deux; c'est l'autre qui a raison. D'où la nécessité essentielle d'être bien attentif, de ne pas écouter distraitement. Ce que vous dit votre interlocuteur peut être hors de propos, n'empêche que cela sert à mettre vos idées au point. Le grand orateur romain, Cicéron, nous dit qu'il étudiait toujours la thèse de son adversaire avec autant sinon plus de soin que la sienne. Cicéron estimait que celui qui ne connaît que son point de vue dans une discussion connaît peu son sujet.

Lorsqu'une idée embarrassante est émise, il est bon de la reprendre, clairement et simplement, pour deux raisons: pour vous assurer que vous parlez tous les deux de la même chose et pour bien montrer, votre bienveillance et votre compréhension.

Un homme sensé s'attend aux objections lorsqu'il propose une idée ou un plan, et il insiste pour qu'on les lui fasse connaître ouvertement, afin de pouvoir y satisfaire et modifier au besoin sa manière de penser.

Dans les entretiens écrits que sont les lettres, il est important de toujours être affable et mesuré dans ses termes. Nous connaissons tous des gens qui ont le don de nous indisposer, même quand ils ont raison, parce qu'ils s'expriment d'une façon maladroite.

Si quelqu'un éprouve de la difficulté à saisir ce que vous avez écrit, demandez-vous d'abord si vous avez mis tout en oeuvre pour que votre prose soit claire. C'est peut-être votre faute, et il est beaucoup plus facile de se corriger soi-même que de corriger les capacités intellectuelles d'un autre.

La durée de la digestion mentale varie avec chaque individu, mais tout le monde prend un certain temps à assimiler ce qu'il lit. A nous d'y penser dans nos lettres et de rendre le processus de la digestion moins laborieux par la simplicité et la clarté à nos explications. Il est toujours moins difficile de faire passer son lecteur d'un point de vue à un autre par petites que par grandes étapes. Montrez-lui que vous avez étudié les autres formules et que vous en avez analysé objectivement les possibilités et les inconvénients.

Laissez toujours une issue à votre correspondant. Il y a beaucoup de sagesse dans la vieille expression chinoise "sauver la face".

Sachez aussi quand céder. Imitez ce philosophe qui dut s'avouer vaincu dans un discussion avec un empereur. "Je n'ai jamais honte, disait-il, de capituler devant un homme qui commande cinquante légions."

Avoir une attitude positive

Il n'est jamais très satisfaisant de se borner à chasser l'erreur de l'esprit de celui à qui on écrit; il faut également l'amener à rectifier son opinion. C'est là un autre domaine où l'intérêt personnel joue un grand rôle. On peut écrire des lettres et des lettres sans nullement modifier les idées de son correspondant, mais celui qui sait trouver une phrase qui suscite son intérêt, tient déjà son lecteur dans sa manche.

On ne résiste pas longtemps aux charmes de la courtoisie. Elle témoigne de notre considération et de notre bienveillance. Loin d'être une marque de lâcheté, les compromis intelligents sont souvent à la base d'une courageuse sagesse. Si vous faites des concessions sur des petites choses qui tiennent à coeur à votre correspondant, il y a fort à parier qu'il vous en fera lui aussi, par pure magnanimité, sur des points qui sont pour vous d'une importance capitale.

On peut dire que la première chose que le correspondant s'attend à trouver dans notre lettre est la bienveillance. Ce n'est qu'ensuite qu'il cherchera à y découvrir une étincelle de sentiment ou d'émotion.

Il ne suffit pas, pour atteindre ce but, de disposer d'un recueil de termes et de locutions agréables et de les insérer dans nos lettres. Un répertoire de ce genre n'est pas sans utilité, mais si notre bienvaillance n'est pas sincère, nous jouons une comédie aussi méprisable que dangereuse.

La seconde exigence, de votre correspondant, pour ne pas dire la première, est que vous lui répondiez rapidement. Il est permis de différer d'avis sur la forme des lettres, leurs longueurs et beaucoup d'autres points, mais personne ne peut contester la nécessité de ne pas faire traîner nos réponses.

Il est de règle dans certains bureaux d'accuser réception immédiatement de toutes les lettres reçues, quitte à y donner la suite voulue un peu plus tard. Ce geste de courtoisie sert à assurer le lecteur que sa lettre est arrivée à destination et qu'on lui accorde toute l'attention possible.

Le sens de la mesure est une qualité précieuse pour celui qui écrit des lettres. Ne prenez pas de libertés, ni pour louer ni pour critiquer. Le fait d'être intime avec quelqu'un n'est pas une excuse pour être grossier ou dire inutilement certaines vérités.

Si, malgré tous vos efforts pour vous montrer raisonnable et accommodant, vous devez faire connaître votre désaccord à votre correspondant, sachez y mettre des formes. Evitez d'être trop catégorique. Le dogmatisme est peut-être de mise dans les horaires de chemin de fer, mais il est peu recommandable lorsqu'on traite d'opérations commerciales ou de problèmes personnels.

Les lettres de réclamation

Il n'y pas de tâche plus difficile dans les affaires que la charge de s'occuper des lettres de réclamation. Un bon conseil: ne la faites pas à contrecoeur.

La lettre de réclamation est un préavis de rupture éventuelle avec votre correspondant. La meilleure attitude à adopter est de la considérer comme une indication pratique de ce qu'il faudrait faire pour donner plus de satisfaction à la clientèle. Dites à votre correspondant qu'il vous a rendu service. Il suffit souvent de se montrer un tant soit peu conciliant pour apaiser le client mécontent et lui faire accepter la solution que vous proposez.

Surtout, si vous avez tort, vous ou votre entreprise, avouez-le tout de suite et franchement. Au lieu de chercher une excuse ou de vous faire tirer l'oreille pour reconnaître votre erreur, dites sans réticence au correspondant qu'il a parfaitement raison ou que sa réclamation est tout à fait justifiée. L'une des plus grandes vérités qui soient sorties de la bouche de Confucius est que "l'homme qui a commis une faute et ne la corrige pas commet une autre faute".

Il n'est pas sage de se moquer d'une réclamation. Les gens qui font des réclamations ont ordinairement besoin de compréhension et non pas d'humour. Le sarcasme est une arme acérée et laisse inévitablement une profonde blessure. Vous éprouverez peut-être une mesquine satisfaction à tourner votre correspondant en ridicule, mais votre cause ou votre entreprise en souffrira un grave préjudice .

Il n'est pas nécessaire que votre lettre d'excuses soit mouillée de larmes, mais elle doit être sincère et constituer une preuve de votre honnêteté et de votre courtoisie. Comme l'écrivait la princesse Victoria dans son journal: "Les gens oublient facilement une insulte ou une offense si les autres reconnaissent leur faute et montrent qu'ils regrettent ce qu'ils ont fait." La réponse à une réclamation doit être signée par un membre de l'état-major de l'entreprise. Le réclamant aura ainsi l'impression qu'il est quelqu'un d'important.

Ne permettez pas à votre personnel d'étouffer les réclamations. Soyez toujours prêt à les écouter. Si un employé met une demi-journée à décider si une réclamation mérite d'être transmise à son chef et si celui-ci hésite une journée avant de convenir qu'un client a raison de critiquer, et que l'un de vos adjoints garde la lettre en attendant, le "moment propice" pour vous la soumettre, vous perdez l'avantage de la rapidité d'action.

Savoir louer et féliciter

La courtoisie n'est pas seulement une réaction plus ou moins passive en présence de certaines situations. C'est une vertu qui s'exerce spontanément et qui cherche même à se manifester au dehors. Le pire péché envers nos semblables, a dit l'impitoyable Bernard Shaw, ce n'est pas notre haine, mais notre indifférence à leur égard.

Louer sincèrement un bon travail ou une belle action, c'est jusqu'à un certain point y prendre part. Vu qu'il est si souvent nécessaire de nous montrer dur dans nos rapports avec les gens, n'est-il pas raisonnable de profiter de toutes les occasions pour reconnaître leur mérite et les féliciter.

Lorsque quelqu'un vous adresse une lettre particulièrement agréable et sympathique, n'hésitez pas à lui écrire à votre tour pour lui exprimer votre cordiale reconnaissance.

Nous ne sommes pas des machines

On ne peut guère parler de l'art d'écrire des lettres sans que quelqu'un y aille de ses considérations sur la façon moderne de faire les choses. Certains refusent d'admettre que la communication des idées entre les hommes soit autre chose qu'une variante de la communication des informations entre les calculatrices.

La lettre exige que nous écrivions comme si nous parlions à l'un de nos pairs. S'il nous faut choisir entre la brusquerie désinvolte et les procédés "vieux jeu et arriérés" de la courtoisie, les affaires et les relations humaines ne s'en porteront que mieux si nous optons pour ces derniers. Beaucoup d'écoles ont déplorablement négligé d'enseigner de nouvelles formules de courtoisie à leurs élèves pour remplacer celles que l'on condamne.

La plus grande richesse sociale d'un homme ou d'une femme, c'est son charme, mais il n'y a pas de charme sans savoir-vivre et sans politesse. Et la politesse ne consiste pas seulement à obéir servilement à certaines règles, mais à observer habituellement des manières accortes et distinguées, acquises par une pratique continuelle de la bonté et de l'altruisme.

La courtoisie, qui est une politesse raffinée, contribue plus que toute autre qualité à nous élever au-dessus du vulgaire. Elle nous permet de traiter chacun avec tant d'égards qu'il gardera toujours de nous un excellent souvenir.

Certains rejettent la politesse sous prétexte qu'elle est toute superficielle. Pour Emerson, au contraire, "les bonnes manières sont les façons agréables de faire les choses. Si elles sont superficielles, la rosée du matin qui donne tant d'éclat aux champs et aux prés l'est aussi".

Bulletin de la Banque Royale du Canada, octobre 1965

Politique

On demandait à quelqu'un ce qu'il pensait d'une certaine allocution politique.

—Elle est comme l'épée de Charlemagne.

Cette réponse sibylline laissant l'interlocuteur perplexe, le critique précisa: "Eh oui! Elle est longue et plate".

Vous désirez correspondre en France?

Un Centre d'échange franco-canadien existe désormais au Québec et attend vos candidatures. Les intéressés doivent faire parvenir leur demande au: **Centre d'échange et de correspondance Jean Michaut, a/s Mlle J. Bélanger, 101 rue St-Pierre, Québec 2.**

Frais d'inscription: 4 timbres de 5c. Le Centre intéresse les lecteurs de tous les âges. Inscrire: nom et adresse en majuscules. Prendre patience pour la réponse.

Les coopératives devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Un mémoire sera présenté par les coopératives, le 1er novembre prochain à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, lors de la réunion de cette commission à Ottawa. Il est à remarquer que la majeure partie de ce mémoire sera préparée par le Conseil canadien de la coopération, c'est-à-dire la section française des coopératives.

Excuse . . .

— J'aimerais bien aller au cinéma. Mais, qu'est-ce que tu veux, il faut que je reste à la maison pour aider papa à faire ma version latine.

Le Gland et la Citrouille

par Georges Bugnet

Dans la fable décorée de ce titre, La Fontaine nous montre comment raisonnent ceux qui se croient plus intelligents que leur Créateur. Garot d'abord pensait que pendue à un chêne une citrouille y serait mieux à sa place. Il dit peu après avouer qu'il était préférable de recevoir sur le nez un gland plutôt qu'une citrouille.

Cette leçon semble n'avoir pas encore été comprise. L'excessif continue à plaire.

Récemment, dans l'Edmonton Journal, deux professeurs de notre Université, C.F. Bentley et W.E. Harris ont condamné le pape Paul VI parce qu'il ne s'est pas nettement comme eux prononcé en faveur de la suppression des enfants par des moyens artificiels. Avec beaucoup d'éloquence et non sans logique ils nous prédisent d'effrayantes famines pour la future humanité à moins que le "birth control" ne soit promptement mis en pratique.

Ceci devrait, il me semble, être prêché, plutôt chez les Asiatiques. En Canada il nous faut importer chaque année des milliers d'étrangers pour utiliser nos vastes territoires.

Pour vraisemblable qu'elle paraisse aujourd'hui leur hypothèse n'est pas probante. Il se peut que ce soit leur trop grand nombre qui ait causé la disparition de certaines espèces. Mais d'autres, d'une extrême fécondité, continuent d'exister depuis des millions d'années.

Voici par exemple nos lapins sauvages. S'ils avaient su raisonner comme des professeurs d'Université, ils auraient dû, depuis leurs lointaines origines, se faire tous les dix ans un effrayant tableau de leur avenir. Et combien de fois, au cours des siècles, les hommes ne se sont-ils pas crus en grand péril devant la soudaine et inexplicable apparition d'immenses armées de trop fertiles créatures, sauterelles ou autres animaux, surtout les invisibles microbes. Et chaque fois cependant "la Nature", organisée par le Roi du monde, a mis un terme à ces calamités, de telle sorte que toute la biosphère demeurait continuellement bien équilibrée entre les décès et les naissances.

De nos jours sans souci de cet équilibre et afin de parer à des fléaux, qui pourtant n'empêchaient pas l'humanité de se multiplier, les hommes ne cessent pas d'inventer des foisons de remèdes. Par malheur il en ont inventé un, pour arrêter la guerre, qui est bien plus monstrueux que tous les fléaux des temps passés, la bombe H, maintenant pendue sur nos têtes. Et je ne vois pas comment la "Nature" pourra l'empêcher de tomber. Peut-être le Maître de l'Univers a-t-il décidé que, cette fois, Il laisserait les hommes eux-mêmes s'exterminer, et en grand nombre, et pour longtemps, et beaucoup mieux qu'avec leur projet de suppression des enfants.

Mais on peut présenter aussi une autre sorte d'hypothèse.

Il n'est pas impossible de prévoir que les hommes, avant longtemps, grâce à l'automation, aux cerveaux électroniques et autres engins, grâce encore à l'eugénisme qui, mis en marche, éliminera l'une après l'autre les couches d'inférieure humanité, ces hommes, ayant perdu pitié et piété ayant conçus l'efficience agressive et rigoriste qu'il faut aux réformateurs, ils en viendront logiquement à conclure qu'un petit nombre de savants suffira pour régir la terre, et beaucoup mieux que nous.

Quoi qu'il en soit, il y a dans ce problème de la suppression des enfants plusieurs autres données qui restent obscures.

Nous pensons que si l'humanité a progressé elle le doit surtout à ses grands hommes, grands par leur intelligence ou grands par leur vertu, et nous savons que beaucoup d'entre eux n'étaient ni le premier ni le second enfant de leurs parents. J'en sais au moins un qui était le onzième. Ne devrait-on pas alors essayer de découvrir si le "birth control" ne risque pas de supprimer un trop grand nombre d'âmes d'éminente qualité et de forcer ainsi nos descendants à tomber peut-être plus bas encore que notre niveau, ce niveau qui, consentir à ces sanglantes boucheries, en notre vingtième siècle, nous a fait même de femmes et de petits enfants, à ces horribles tueries mondiales pires que les pires carnages des siècles précédents?

Et peut-être me faut-il ajouter que dans notre pays la suppression des enfants n'est pas pratiquée seulement par les personnes mariées mais aussi par des quantités de gens non mariés, mâles et femelles qui ayant appris comment ne pas procréer, deviennent incapable de résister au désir d'employer leurs organes de procréation beaucoup plus immodérément que la plupart des animaux.

D'où la secrète contagion des maladies vénériennes et, plus grave encore, la déchéance des plus hautes et meilleures qualités de la race humaine.

(Reproduction autorisée.)

"Un voyage en cadeau"

Montréal — Tel est le thème d'une nouvelle promotion d'Air Canada incitant les gens à donner des billets d'avion en cadeaux à l'occasion de Noël, d'un anniversaire, d'un mariage, etc.

A compter du 1er novembre, le transporteur canadien offre des billets présentés dans des boîtes attrayantes, qui feront très bien dans l'arbre de Noël ou qu'on pourra donner en cadeaux pour marquer un heureux événement.

Ce genre d'attention s'applique à diverses circonstances, quand il s'agit, par exemple, de permettre à un parent de participer à la célébration d'un anniversaire, de procurer à de nouveaux mariés le moyen de faire un voyage de noces, de réunir la famille pour les Fêtes, de faire plaisir à un parent ou un ami à qui il ne manque rien.

Rempli au nom du destinataire, le billet-cadeau est présenté dans une jolie enveloppe elle-même placée dans une boîte attrayante, et accompagné d'une documentation appropriée.

Tous les guichets d'Air Canada et tous les agents de voyage à travers le pays offrent ce service de billets-cadeaux, une initiative sans précédent dans l'industrie du transport aérien.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Rédacteur: Jean-Maurice Olivier
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 10 NOVEMBRE 1965

Dieu nous parle:

Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans les cieux, où ni voleur n'approche ni mite ne détruit. (Luc 12, 33).

* * *

Ceux qui gardent saintement les choses saintes seront reconnus saints, et ceux qui s'en laissent instruire y trouveront leur défense. Ainsi, désirezles, mes paroles; aspirez après elles; elles vous instruiront. (Sag 6, 10-11)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Informations religieuses

Les religions non-chrétiennes et les prêtres

par Mme Huguette Chabot

ROME (CCC) — Un des textes les plus neufs de Vatican II, la "Déclaration sur les religions non-chrétiennes" a été enfin adopté par les Pères du Concile. C'est un texte important qui servira probablement de charte au Secrétariat pour les religions non-chrétiennes fondé par Paul VI.

Face aux non-chrétiens, l'Eglise reconnaît deux faits: la sincérité des croyants et les éléments de vérité dont se nourrit cette sincérité.

Les Juifs

A l'intérieur de ce schéma, un chapitre suscita beaucoup de discussions et de virulentes oppositions: il s'agit du chapitre concernant les Juifs. Il ressort de la lecture de ce texte que l'Eglise rejette d'injustes affirmations et des accusations portant sur tous les Juifs de tous les temps, à savoir qu'ils sont responsables de la mort de Jésus, et de ce fait sont réprouvés et condamnés à jamais.

Ce chapitre contient aussi une exhortation à bannir toute forme d'antisémitisme dans la catéchèse et la prédication, et réprouve ouvertement toute persécution contre les Juifs. Rien de plus conforme à l'évangile.

Comment expliquer alors que 245 Pères aient voté "non placet", signifiant par là qu'ils rejetaient le schéma? Un vieux fond d'antisémitisme aurait-il obnubilé, par hasard, la conscience vigilante des Pères? Une analyse des discussions et interventions faites au Concile à ce sujet, ne permet pas de le penser. Seul le cardinal Ruffini eut, l'an passé, des paroles dures pour les Juifs, dénonçant leur agressivité contre l'Eglise et leur influence dans la franc-maçonnerie. On peut donc, sans crainte d'errer, supposer que le vote du cardinal Ruffini était "non placet". Mais, il en reste encore 244 négatifs.

Ici, et sans tenter une analyse circonstanciée de ces résultats, (toujours extrêmement difficiles à interpréter), je crois que l'opposition ne porte pas tant sur le texte lui-même que sur l'opportunité de sa promulgation: on a peur des conséquences politiques que cette déclaration pourrait entraîner dans les pays arabes. Cette peur est-elle justifiée? Il semble bien qu'elle ne soit pas complètement démunie de fondements, et il est à prévoir que certains évêques auront peut-être à souffrir d'incompréhension et même de persécution dans certains pays arabes, à cause de cette promulgation. On sait que les pays arabes luttent avec acharnement contre Israël et reprochaient au texte Conciliaire de sembler reconnaître l'Etat d'Israël ou du moins lui donner son appui moral. Tout malentendu devait être évité et c'est dans le but de prévenir, autant que faire se peut, des interprétations inexactes et de barrer la route à une quelconque interprétation politique, que des voyages ont, au mois d'avril et au mois de juillet 1965, été entrepris par Mgr Willebrands et le P. Duprey auprès des patriarches orientaux catholiques et non-catholiques, pour qui cette déclaration risquait de susciter de nombreuses difficultés dans l'exercice de leur ministère pastoral. Il m'apparaît que ces travaux ont atteint leur but. Or le texte adopté par le Concile rejette explicitement les motifs politiques.

Les prêtres

Le Concile a aussi commencé l'étude du schéma sur "la formation et la vie des prêtres".

Ce qu'on attend de Vatican II en cette matière, c'est qu'il définisse un type de prêtre adapté au monde moderne. Tout est à repenser: spiritualité, mode d'action, façon de vivre, etc.

Mgr Argaya (Espagne) a abordé le problème crucial du travail manuel des prêtres et a affirmé que cette forme de travail est à louer au même titre que les autres formes de travail. Bien plus, a-t-il dit, il convient tout à fait, car le Christ a travaillé de ses mains ainsi que Saint Paul.

Le cardinal Léger, pour sa part, a demandé que la spiritualité sacerdotale soit définie de manière plus claire et qu'elle soit plus élaborée. "Ne présentons aux prêtres, ni une spiritualité de laïcs, ni une spiritualité de religieux, mais une spiritualité adaptée à leur état".

Le cardinal Ruffini a été l'un des seuls à voir dans ce schéma "un texte tout à fait louable, un beau document ecclésiastique".

L'ensemble des Pères pourtant, semble être plus conscient à la fois des lacunes du texte et de l'importance et de l'urgence du sujet, étant donné qu'il y a effectivement, à l'heure actuelle, une crise du sacerdoce.

Notre terre . . .

Dans le Figaro, du 31 juillet 1965, nous lisons les quelques remarques suivantes dans un billet signé par M. André Frossard:

"Eh bien, Mars est apparemment une autre Lune, et il y a peu de chances, pour que l'on y trouve jamais des Martiens, à moins qu'ils ne vivent sous terre comme les Sélénites de Wells. Il est de plus en plus probable que nous voyageons seuls dans notre galaxie, avec, selon la Bible, notre "grand luminaire des jours, et notre petit luminaire des nuits", nous disons aujourd'hui notre phare, notre feu de croisement et nos clignotants stellaires. Plus nous avançons dans l'espace, plus la richesse de la planète que nous habitons peut paraître incroyable avec sa végétation, ses eaux, ses êtres infiniment variés, et son merveilleux mauvais temps. On en apprend des choses sur la terre, quand on la quitte!"

La réforme de la curie

Rome (CCC) La réforme de la curie, à laquelle le Pape a d'ailleurs fait allusion récemment encore, en annonçant l'institution du Synode épiscopal, fait l'objet périodiquement des hypothèses les plus diverses.

La fixation d'une limite d'âge pour les fonctionnaires, qu'ils soient cardinaux, évêques ou simples prélats est une de ces hypothèses, celle peut-être qui revient le plus fréquemment. Il a été question d'ailleurs au Concile d'une mesure analogue pour les évêques.

On parle de nouveau, ces jours-ci, de la parution d'un document pontifical apportant des modifications à la structure actuelle de la curie. Aussi les gens sont-ils amenés à se demander si le principe de la limite d'âge sera introduit dans la curie pour les ecclésiastiques occupant des postes tant en curie, dans les dicastères romains, que dans les représentations du Saint-Siège à l'étranger. Certains avancent même l'idée d'une démission d'office de tous les cardinaux placés à la tête de ces dicastères à la mort du Pape.

Pour l'instant, rien ne permet de juger du bien-fondé de toutes ces rumeurs, toutes les réformes dépendant en dernière analyse de la décision personnelle du Souverain Pontife.

'Excellence" et "Révérend"

Berlin (CCC) — Mgr Rintelen, évêque-auxiliaire de Paderbor résidant à Magdebourg (Allemagne orientale), a demandé aux prêtres placés sous sa juridiction de renoncer à lui donner le titre d'"Excellence", que ce soit dans la correspondance ou dans la conversation.

En outre, il a demandé à ses prêtres de renoncer, dans toute la mesure du possible, à l'usage du terme "Révérend" ou "Très Révérend".

Ces deux décisions ont été accueillies avec une vive satisfaction par les participants à la réunion sacerdotale, auxquels elles ont été communiqués.

Philatélie vaticane

ROME (CCC) — Cette année, les timbres que les postes vaticanes émettent à l'occasion de Noël seront mis en vente dès le 25 novembre. La série comprend trois valeurs, représentant toutes une nativité du Pérou avec l'inscription: "Nativitas Domini Nostri Jesus Christi 1965".

Des religieuses distribueront la communion

Bogota (CCC) — L'évêque de Girardot, en Colombie, a autorisé les religieuses à distribuer la communion aux fidèles des postes de mission éloignée. Une autorisation analogue a déjà été concédée dans le nord du Brésil.

Une enquête sur la foi des jeunes

"Nos collégiens ont-ils encore la foi?"

Martin Marier, p.s.s.

Il s'agit d'une enquête menée par le Père Jean-Jacques Larivière, c.s.v. auprès de 3,108 étudiants et étudiantes. afin de découvrir plus objectivement l'état de la foi et de la religion de nos jeunes, (entendez: l'état des connaissances que nos jeunes ont de la foi et de la religion).

L'ouvrage est divisé en trois parties:
1 — Le milieu humain de l'enquête,
2 — l'organisation de l'enquête,
3 — les résultats de l'enquête,
avec en appendice le questionnaire détaillé et sa présentation aux étudiants par l'Auteur. La première partie nous fournit les données classiques de psychologie et de sociologie religieuses utiles à la compréhension des résultats de l'enquête. L'organisation de l'enquête nous permet de penser que l'échantillonnage est largement représentatif du milieu concerné.

Trois questions forment la troisième partie: nature, motivation, objet de la foi. Appelés à préciser la nature de leur foi, 93 p.c. des jeunes ont choisi la formule qui leur suggérait "un amour qui choisit librement Dieu en consentant à sa grâce": réponse excellente d'autant plus qu'elle n'est aucunement livresque. Mais plusieurs (40 p.c.) font l'erreur de croire que la foi chrétienne est une évidence acquise par réflexion et raisonnement.

Au chapitre des motivations de la foi, 91 p.c. des étudiants croient au christianisme, "parce qu'ils font confiance au témoignage du Christ" mais 21 p.c. seulement, endossent "je crois au christianisme parce qu'il est une mystique dynamique qui m'emballe". Les cours de religion sont mis en cause, 90 p.c. des collégiens sont insatisfaits de l'enseignement religieux. Ce qu'ils veulent: un cours solide capable de satisfaire les exigences de leur raison, adapté à leurs besoins, enthousiasmant, soucieux de la mentalité du monde d'aujourd'hui. La direction spirituelle pourrait être très utile aux jeunes filles dont la crise religieuse est plus sensible que chez les garçons (les garçons utilisent ce moyen 5 fois plus que les filles).

Les questions sur l'objet de la foi révèlent à l'Auteur que l'enseignement religieux est précis et s'avère nécessaire pour éviter la confusion dans les esprits. Quelques points à préciser: la distinction entre la Révélation et les révélations privées. Les apparitions de la Vierge à Lourdes ne sont pas à placer sur le même plan que le dogme de l'Immaculée Conception. Des notions claires sur la prières s'imposent.

Une enquête de cette qualité et le numéro spécial de Collège et Famille, avril-juin 1964, sur la jeunesse étudiante du Québec en 1964 apportent un éclairage nécessaire pour redresser le jugement sur notre jeunesse.

Couleur locale

On tourne un film dont l'action se passe dans le home d'étudiants d'une grande université américaine. Avant de commencer, le metteur en scène inspecte encore une fois le décor, pour voir s'il fait assez vrai. Tout y est: les murs sont couverts d'insignes sportifs et de portraits de pin-up, sur les tables, il y a des tourne-disques, des verres de whisky, des illustrés, des raquettes de tennis . . .

— Alors, demande la script.

— Eh bien! dit le metteur, il faudrait peut-être y mettre aussi un livre ou deux.

Se bien servir de sa caméra

Rapide comme l'éclair — utilisable quatre fois

Il existe de nouveaux appareils qui utilisent maintenant un système unique de lampe-éclairs. Au lieu d'utiliser la lampe éclair du type conventionnel, le nouvel appareil utilise des dispositifs compacts à quatre éclairs, appelés Flashcube.

L'utilisation de ces nouvelles Flashcubes est extrêmement simple: vous en placez une dans une douille au sommet de l'appareil et à mesure que vous tournez le film pour prendre la suivante, la Flashcube tourne automatiquement dans une nouvelle position, prête instantanément pour la photo lampe-éclair suivante.

Les types d'appareils à Flashcube qui existent aussi bien en modèles économiques d'emploi qu'en appareils plus perfectionnés, éliminent non seulement tous délais entre les prises de vue, mais aussi tout maniement de lampe-éclair.

Outre l'amélioration incontestable qu'elles apportent dans les prises de vue à la lampe-éclair, elles offrent aux amateurs d'instantanés des possibilités inexistantes auparavant.

Vous pouvez prendre des séquences animées et raconter des histoires complètes en photo, vous pouvez aussi prendre la photo de "l'après photo", celle que l'on manque si souvent pendant qu'on change la lampe-éclair conventionnelle, alors que l'attitude ou les expressions de visages se prêtent si bien à la photo.

Votre rythme de prise de vue avec les appareils à Flashcube est extrêmement flexible. Vous pouvez en prendre quatre de suite ou vous arrêter à loisir entre chacune. Si la situation s'y prête, l'amateur peut prendre quatre photos en cinq secondes sans perdre de temps à changer la lampe ou à recycler la lampe-éclair électronique. Aucune perte de temps entre les photos puisque la Flashcube tourne automatiquement.

Une Flashcube se place et s'éjecte de sa douille bien plus aisément qu'une ampoule pour lampe-éclair. De plus les contacts électriques sont meilleurs et la mise à feu plus sûre qu'avec les lampes éclairs à une seule ampoule. Lorsque vous avez pris les quatre poses permises par la Flashcube, enlevez-la et remplacez-la par une nouvelle. Les cubes usagés sont à peine chauds au toucher et leur formation rectangulaire permet de les laisser n'importe où sans risquer qu'ils ne roulent.

Outre leur rapidité et leur simplicité d'emploi les Flashcube donneront à l'amateur d'instantanés des photos plus claires et plus lumineuses. Chaque cube comporte quatre réflecteurs incorporés extrêmement réfléchissants, concentrant à la lumière avec un maximum d'efficacité.

Les nouvelles Flashcubes s'adaptent sur la nouvelle série d'appareils Kodak Instamatic et d'appareils 35 mm, elles n'existent qu'en une seule couleur bleue utilisable à l'extérieur comme à l'intérieur avec n'importe quelle pellicule en couleur ou en noir et blanc. Voilà une simplification supplémentaire des photos à la lampe-éclair, Plus d'alternative entre bleue ou blanche ou que vous soyez, quelque soit la pellicule, le bleu conviendra.

A la lumière du jour normale, il va sans dire qu'on peut utiliser tous les appareils à Flashcube, sans celle-ci.

Pour l'amateur d'instantané comme pour le photographe amateur chevronné, la Flashcube jette une lumière nouvelle sur la prise de vue photographique et ouvre une nouvelle ère de rapidité et de commodité.

Dialogue avec le monde moderne

N.D.L.R. En relation avec la célébration dimanche prochain dans toutes les églises du Canada du "Dimanche de la Bible", nous reproduisons ici un texte du Bulletin Biblique dans lequel on approfondit davantage le thème de cette année: "Les chrétiens, espérance du Monde".

"Au-delà des frontières du christianisme, il est un autre dialogue dans lequel l'Eglise est engagée aujourd'hui: le dialogue avec le monde moderne. A un examen superficiel, l'homme d'aujourd'hui peut apparaître comme le plus en plus étranger à tout ce qui est d'ordre religieux et spirituel. Conscient des progrès de la science et de la technique, enivré par des succès spectaculaires dans des domaines jusqu'ici inexplorés, il semble avoir divinisé sa propre puissance et vouloir se passer de Dieu.

Mais derrière ce décor grandiose, il est facile de découvrir les voix profondes de ce monde moderne, travaillé lui aussi par l'Esprit et par la Grâce. Il aspire à la justice, à un progrès qui ne soit pas seulement technique, mais humain; à une paix qui ne soit pas seulement la suspension précaire des hostilités entre les nations ou entre les classes sociales, mais qui permette enfin l'épanouissement et la collaboration des hommes et peuples dans une atmosphère de confiance réciproque. Au service de ces causes, il se montre capable de pratiquer à un degré étonnant les vertus de force et de courage, l'esprit d'entreprise et de dévouement, de sacrifice. Nous le disons sans hésiter: tout cela est nôtre." PAUL VI

Quelle est la place des chrétiens et de la foi chrétienne dans ce dialogue?

Le christianisme est, dans son essence profonde, un Evangile, la Bonne Nouvelle de Dieu à l'humanité, c'est-à-dire un message qui non seulement annonce et promet la liberté et la délivrance, la vérité et la justice, l'amour et la joie, mais les réalise effectivement. Car, là où ce message est apporté et écouté dans un esprit de foi, la Parole même de Dieu est présente (Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps, dit le Seigneur), la Parole de Dieu dont le propre est de libérer l'âme pour le mystère du Dieu vivant et de son amour rédempteur. Mais là où la Parole de Dieu est présente, agit également l'Esprit de Dieu, et les fruits de l'Esprit s'appellent amour envers les autres, joie et paix, précisément ces choses précieuses dans lesquelles l'humanité d'aujourd'hui a mis tout son espoir.

Nous devons oser affronter la question: Avons-nous suffisamment conscience de ce que signifie pour nous être les porteurs d'un message de Dieu au monde, un message de vérité et de justice, de paix et de joie, de bonté et d'amour envers les autres Est-ce ainsi que nous apparaissons au monde d'aujourd'hui et est-ce ainsi que le monde d'aujourd'hui, l'immense monde des pauvres et des peuples en voie de développement, nous découvre en ce moment décisif de l'histoire?

Je vous ai dit que c'est surtout ce monde des pauvres qui nous crie: "Bâtissons ensemble une humanité au niveau planétaire". Croyez-vous que ceux qui lancent ce cri d'alarme pensent surtout à nous, les chrétiens, et comptent surtout sur nous comme sur leurs alliés les plus fidèles?

Ce n'est pas tellement certain? Dans le numéro d'octobre 1962 de la Revue Nouvelle, vous pouvez lire une étude de l'Abbé Tshibangu, docteur en théologie de l'Université de Louvain, sur les Voeux Africains pour le Concile (p. 327). Il commence par esquisser la mentalité des jeunes intellectuels congolais actuels et poursuit: "Vif nationalisme, crise de la foi chez les jeunes intellectuels et un sentiment confus de l'inefficacité du catholicisme en matière temporelle, voilà trois faits auxquels se trouve affrontée aujourd'hui l'Eglise en Afrique." "Inefficacité du catholicisme en matière temporelle", cela veut dire que les catholiques se sont souvent montrés lents et conservateurs dans le domaine du renouvellement économique et social du monde. Pour éviter cette lenteur, trois points sont importants à noter:

a) Le fait que les chrétiens possèdent une vision à part sur le sens de la vie et s'organisent parfois à part pour atteindre certains buts, ne peut jamais conduire à une attitude de ghetto. La parole du cardinal Suhard reste toujours d'actualité: "La plus grande faute des chrétiens du XXe siècle, ce serait de laisser ce monde se faire et s'unifier sans eux."

b) Le chrétien est un messager et, comme tel, un médiateur entre Dieu et le monde. Qui dit message, dit parole et dialogue: dialogue avec celui de qui le message procède (Dieu), dialogue avec ceux auxquels le message s'adresse (c'est-à-dire l'humanité d'aujourd'hui). Il n'y a pas de véritable dialogue, avons-nous dit, sans la dimension de l'écoute. Le chrétien doit écouter Dieu (cela se fait dans la foi et la prière), mais il doit également écouter le monde, c'est-à-dire l'humanité et tout ce qui se passe dans cette humanité.

C'est parce que nous n'avons pas suffisamment été à l'écoute de ce qui se passait, lorsque Galilée et Darwin conduisirent la science dans de nouveaux chemins, lorsque les révolutions démocratiques balayèrent l'Ancien Régime et lorsqu'éclatèrent les premiers conflits sociaux, que pendant longtemps nous avons été, dans ces différents domaines, lents, réservés et conservateurs. Nous ne nous rendions pas compte de tout ce qui se passait de grand et de valable dans ces événements.

c) En relation avec ce qui précède nous devons réfléchir sérieusement à l'idée même "d'enseignement social de l'Eglise". Cette idée est une idée difficile. Lorsqu'elle n'est pas précisée et nuancée, elle peut facilement favoriser le conservatisme. Pour ne donner qu'un seul exemple: beaucoup de croyants restent encore convaincus qu'une économie socialiste est en principe incompatible avec l'Evangile. C'est évidemment très grave, lorsqu'on pense que presque tous les jeunes pays d'Afrique cherchent l'une ou l'autre forme de socialisme, parce que cela semble être la seule issue à leurs problèmes. La doctrine sociale chrétienne n'est pas un système économique et social au sens technique du mot, mais une éthique sociale, c'est-à-dire un ensemble d'affirmations de valeurs éthiques et d'impératifs éthiques concernant l'organisation de la société.

Ces impératifs ne sont certainement pas conservateurs ni fermés aux aspirations de notre temps, attendu qu'ils trouvent leur origine dans le commandement évangélique de l'amour du prochain: "Tu aimeras ton prochain quel qu'il soit, comme toi-même".

Existe-t-il dans le monde une force plus dynamique et plus créatrice que l'amour?

Albert DONDEYNE.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Cette semaine ce n'est pas une véritable question reçue des lecteurs à laquelle je vais répondre. Voici de quoi il s'agit. Le rédacteur du journal a reçu une lettre anonyme traitant de la fluoration de l'eau. Avant qu'il ne la jette au panier, je lui a demandé si je pouvais m'en servir aux fins du Courrier, ce à quoi il a acquiescé. Voici donc la lettre et ce que j'en pense.

Protestez contre la fluoration de l'eau

Le fluor est reconnu comme un poison violent par de nombreuses autorités médicales.

Même si le fluor était bon, comme le prétendent certains médecins et dentistes, au nom de quelle liberté va-t-on obliger les citoyens à en boire? Depuis quand a-t-on le droit d'imposer une médecine de force?

Le chlore n'est pas comme le fluor. Le chlore est un procédé pour traiter l'eau, tandis que le fluor est supposé traiter les personnes. Si nous désirons mettre du fluor dans notre eau, nous pouvons très bien en acheter à la pharmacie.

Cette namière de faire absorber une quantité de fluor aux enfants par la voie de l'aqueduc, pour prévenir la carie dentaire est anti-scientifique. Les enfants ne boivent pas tous la même quantité d'eau. Ils n'absorberont donc pas la même quantité de fluor.

D'où vient à nos édiles, cette rage de nous faire avaler du fluor, qui coûtera plus cher aux contribuables déjà trop taxés? Ils ne savent donc pas quoi faire avec notre argent?

Opposez-vous de toutes vos forces à la fluoration de l'eau de votre aqueduc. C'est une mesure communiste.

Mon cher ou ma chère . . . . .

Votre façon de procéder, de vous cacher sous l'anonymat, me paraît bien vile et basse. C'est vrai que votre lettre aurait dû aller tout droit au panier. Mais voyez-vous, des saletés pareilles il n'y en a que trop. A la longue, la vérité finit par être voilée et c'est le négativisme le plus absurde qui prévaut. Il me semble qu'il est bon que d'autres voix se fassent entendre et c'est dans ce but que j'ai insisté pour qu'on publie votre lettre.

En y répondant, je crois faire mon devoir d'honnête citoyenne, de mère et, je l'espère d'éclairer ceux de mes lecteurs qui seraient encore indécis à ce sujet.

Vous dites que le fluor est reconnu comme poison violent par de nombreuses autorités médicales? Moi je suis persuadé que tous sont d'accord là-dessus! Le fluor comme tel est poison comme le chlore l'est, comme la strychnine l'est comme le sont toutes les substances qui détruisent ou altèrent les fonctions vitales. Mais certains poisons peuvent avoir une valeur curative ou préventime s'ils sont bien utilisés. C'est cela qui semble vous échapper complètement. Devrait-on bannir l'aspirine parce que, absorbée en trop grande quantité elle cause la mort? Devrait-on laisser de côté les rayons-X ou le cobalt parce qu'ils peuvent être meurtriers?

Au nom de quel droit devrait-on imposer la fluoration? Au nom de la démocratie, bien sûr. Quand une majorité de la population fait valoir son droit, les dissidents n'ont d'autre alternative que de s'incliner. Ici à Edmonton, c'est ce qui s'est passé lors du dernier référendum sur la fluoration; il est à remarquer que dans ce cas précis la majorité des citoyens était pour la fluoration de l'eau, malheureusement, il fallait obtenir une majorité des 2/3 des votes pour l'adoption de la proposition. Heureusement, les autorités ont vu l'injustice créée, et dorénavant, une majorité pure et simple sera requise.

Et l'on n'impose pas de force "une médecine" comme vous le dites. Ce que l'on fait, c'est que l'on adopte une mesure préventive contre la carie dentaire qui elle, est une maladie. C'est exactement la même chose pour le chlore dont vous approuvez, semble-t-il, la nécessité. Si on en met, c'est pour purifier l'eau la rendre aussi pure que possible et prévenir ainsi la contamination et les maladies qui pourraient en résulter tel la typhoïde.

Certes, comme vous le dites, il est possible d'acheter du fluor à la pharmacie. Mais ne vous semble-t-il pas qu'il soit beaucoup plus pratique et moins coûteux de procéder comme on le fait, en le mélangeant à l'eau que l'on boit? Cela rejoint aussi votre argument en ce qui a trait à la hausse des taxes qui vont en résulter. Faites-moi rire! Le coût d'achat de l'équipement nécessaire est peut-être élevé, mais si vous le répartissez sur la période d'années durant lesquelles il sera utilisé et si vous le divisez par le nombre de personnes qui vont en bénéficier, vous verrez quel infime montant cela vous coûtera. Et ce montant sera très inférieur au frais de dentiste ou l'achat de fluor à la pharmacie durant la même période.

C'est fort bien de dire que tous les enfants ne boiront pas la même quantité d'eau, etc., mais encore faut-il savoir de quoi l'on parle. Voici ce qu'on m'affirme **de milieu scientifique**. La proportion de fluor qu'on ajoute à l'eau de l'aqueduc est la suivante: **1 partie de fluor pour 1 MILLION de parties d'eau.** Voici maintenant une expérience que vous pourriez tenter mais que je ne vous recommande pas Avec cette solution, vous pouvez emplir une pleine baignoire et la faire boire à votre enfant. **Cela ne serait pas encore suffisant pour que le fluor contenu dans la solution soit assez puissant pour tuer l'enfant.**

Bien sûr, si vous avez tenté l'expérience votre enfant mourra, mais ce sera parce que vous l'avez noyé, non à cause de la fluoration de l'eau . . .

Et que dire de ces milliers de gens qui, depuis des décades, boivent de l'eau fluorée naturellement, sans le savoir. Avez-vous entendu dire que quelqu'un soit mort empoisonné par le fluor dans ces localités?

Et puis il y aurait tant à dire encore . . .

Quant à votre dernière phrase, je laisse au lecteurs le soin de juger eux-mêmes ce qu'ils en pensent . . . pour ma part, je me rend compte que le "McCarthyisme" n'est pas mort . . .

L'ouverture du Congrès

Après la déclaration d'ouverture par Me Lucien Maynard, c'est Monsieur l'abbé Fernand Croteau, curé de St-Paul et nouveau Vicaire général du diocèse qui prononça la prière.

M. Muller souhaita alors la bienvenue au congressistes. A titre de maire de Bonnyville, il exprima sa satisfaction et celle de ses concitoyens du choix qu'on avait fait de sa ville comme site de ce premier Congrès académique.

M. le docteur Jean-Paul Bugeaud, président du Comité régional de l'A.C.F.A. exprima alors à son tour la satisfaction de son Conseil. "C'est avec beaucoup de joie" dit-il, "que nous avons accueilli le choix du thème du Congrès. Le rôle de l'instruction bilingue dans notre survivance est tellement important, tellement vital, que nous sommes persuadés à l'avance des bienfaits que nous retirerons de ce Congrès".

Me Maynard expliqua ensuite la décision qui avait été prise l'an dernier de tenir ce genre de congrès annuellement dans différentes régions. Cela permet, a-t-il rappelé, de discuter plus à fond un sujet qui nous intéresse plus particulièrement et de faire le point sur notre situation et nos aspirations et, partant, de mieux orienter nos efforts.

Me Maynard présenta tour à tour les présidents des quatre commissions préalablement établies. Chacun expliqua brièvement le rôle de sa commission dans l'ensemble du congrès invitant les intéressés à se joindre à eux.

Il nous fut malheureusement impossible de participer aux différentes commissions, mais on trouvera ailleurs dans nos colonnes le résumé des rapports présentés par ces commissions.

Rapport de la Commission des Commissaires d'écoles

De par sa nature même, cette commission ne pouvait que susciter des discussions d'ordre technique; textes de loi, modes de procédures etc.

Il est heureux que le Dr Moreau ait su présenter son rapport de telle sorte qu'il soit accessible à la masse des participants.

En insistant d'abord sur l'aspect statistique des faits, il a pu nous présenter un image globale de la situation actuelle en Alberta.

A la base, il faut comprendre que toutes nos écoles bilingues ont le droit d'enseigner totalement en français (sauf une heure) dans la première et la deuxième année. En troisième, la proportion est de 50 - 50 et à compter de la quatrième année on a droit à l'heure de français en plus de la demi-heure quotidienne de catéchisme que l'on peut aussi enseigner en français. Ceci dit, nous retenons quelques chiffres présentés par le Dr Moreau.

A Morinville, on fait bon usage des prescriptions de la loi. On note cependant que l'intérêt des élèves diminue sensiblement en 7e et 8e années.

A Guy, où la proportion française est d'environ 85% on enseigne les mathématiques en anglais aux grades 1 et 2, bien qu'on puisse le faire en français.

A Falher, Girouxville et Jean-Côté où la population française dépasse 90% on profite des prescriptions de la Loi scolaire.

A Grand Centre, 25% au moins des parents de langue anglaise seraient en faveur de l'enseignement en français.

A St-Paul, on tire le maximum de bénéfices de la Loi, mais on note l'apathie des gens qui, trop souvent, préfèrent inscrire leur enfant à la section anglaise plutôt qu'à la section française. Cette année, par exemple, il n'y a que 2 classes françaises sur 5 au grade 1. Cela est dû en grande partie aux parents d'expression française qui se désintéressent.

On note aussi dans le rapport qu'il serait possible que tous les anglophones bénéficient d'une heure de français par jour des grades 1 à 12. Il serait bon d'intensifier la propagation de ce programme.

A Bonnyville, par exemple, on applique ce procédé obligatoirement des grades 1 à 10.

A Edmonton, 4 écoles élémentaires bilingues font la même chose.

Il y a enfin les deux institutions privées d'Edmonton, l'Académie et le Collège, qui profitent avantageusement des privilèges que leur accorde la loi depuis l'an dernier.

Les commissaires reconnaissent l'utilité des Jardins d'Enfance, surtout dans les cas d'enfants dont le père ou la mère ne parlent pas le français. Malheureusement, au point de vue pratique, le gouvernement n'accorde pas d'octroi pour ces maternelles. Il faut donc qu'elles soient privées et se suffisent à elles-mêmes.

Au chapitre du recrutement des professeurs, cette commission reconnait que la chose est difficile et qu'une des difficultés provient des exigences de l'Université. On souhaiterait cependant un plus large échange de professeurs et d'élèves.

Tous les participants se sont dits au courant de l'existence du Collège bilingue d'Education et de ses avantages. On a même fait mention d'un district scolaire qui donnera une bourse exclusivement pour études au Collège St-Jean.

Les commissaires se disent unanimes dans leur désir de promouvoir l'enseignement en français, mais ils recommandent aux professeurs de travailler eux-mêmes à l'élaboration des programmes.

Mais si les commissaires sont unanimes à vouloir la promotion de l'enseignement en français, il semble qu'il n'en soit pas ainsi pour les professeurs.

Une enquête menée il y a deux ans est assez révélatrice à ce sujet. On leur demandait s'ils étaient prêts à envisager l'enseignement en français de différentes matières ou s'ils seraient prêts à se préparer à le faire d'ici trois ans. 59 ont répondu dans l'affirmative et 13 dans la négative.

Mais le problème qui a soulevé le plus de difficultés semble bien être les qualifications requises pour l'admission au professorat des candidats d'autres provinces.

Il a été établi que les qualifications qu'on exige ne sont pas plus difficiles pour les candidats du Québec que pour les candidats d'autres provinces. Il s'agit simplement d'établir des normes (aussi difficiles qu'elles peuvent paraitre) pour assurer à la province tout entière un enseignement efficace et de qualité supérieure.

Enfin, les commissaires déplorent que trop souvent l'intérêt de nos compatriotes de langue anglaise soit plus grand que celui des Canadiens français en ce qui concerne l'enseignement de leur langue maternelle.

Rapport de la Commission des Jeunes

De toutes les commissions, c'était celle-ci dont on attendait probablement le plus. Parce que d'abord le thème du congrès était de nature à toucher les préoccupations des jeunes et aussi parce que l'occasion était enfin trouvée de voir les jeunes exposer leurs vues sur la langue française et l'enseignement qu'on leur en donne.

Personne n'a été déçu. Les jeunes ont travaillé avec ardeur et franchise; ils ont fait connaître leur position et leurs désirs. Il faut reconnaître ici le magnifique travail accompli par M. Gabriel Audy qui a su mener leurs débats et présenter avec clarté les résultats de leurs travaux.

Les jeunes sont-ils intéressés au français? Certes oui, ils le sont. Mais ce qui semble être la principale pierre d'achopement à l'heure actuelle, c'est la façon de le leur enseigner.

On se plaint du trop grand nombre d'heures consacrées à l'étude de la grammaire. Ce que nos jeunes veulent, c'est l'étude de plus de littérature, c'est l'étude de la pensée française. En somme, on demande de participer à la richesse de cette culture française dont on parle tant.

On insiste beaucoup pour apprendre plus de vocabulaire aussi. Autre plainte, les manuels changent beaucoup trop souvent; dès qu'on est initié à une méthode, dès qu'on s'y intéresse, un nouveau changement les oblige à tout recommencer à neuf.

Un autre reproche, très sérieux, qu'on a fait c'est celui qui s'adresse aux professeurs. On les trouve trop désintéressés; ils enseignent le français, c'est leur travail, mais ils n'y apportent pas l'intérêt qu'on pourrait souhaiter.

Aux parents ils rappellent qu'on ne peut intéresser les enfants si, à la maison, l'intérêt n'est pas marqué si les parents eux-mêmes ne font pas le nécessaire pour qu'il y ait de l'intérêt ou sont plus ou moins actifs dans la question française. On considère comme un désavantage majeur le foyer où le père ou la mère ne sont pas d'expression française.

Le jeunes ne veulent pas non plus qu'on les force à apprendre la langue. On demande que la chose leur soit présentée de façon positive. Il ne s'agit pas d'imposer des punitions, parce que l'enfant n'a pas parlé français. Il vaut mieux être persuasif que fort; il faut que celui qui veut parler français sache les avantages qu'il y a d'être bilingue, qu'il en comprenne la valeur. On rejette les anciennes formules tel "le français, partie de l'héritage, etc." comme dépassées, moins valables.

Au chapitre de l'enseignement, on voudrait que les programmes enseignés comportent les crédits nécessaires pour que l'étudiant n'ait pas à suivre deux cours différents pour n'en arriver à la fin qu'aux mêmes résultats.

Les jeunes déplorent qu'il n'y ait pas plus d'organisations pour eux car cela leur permettrait de se regrouper ensemble. A l'heure actuelle, on répugne à se séparer du groupe de ses amis simplement pour participer à une activité quelconque française.

Quant à la qualité du français parlé, on croit qu'il y a moins de différence maintenant qu'autrefois; cette qualité varie énormément selon le milieu. En général ce serait un peu moins bon "à la campagne", mais par contre on rencontrerait beaucoup plus d'anglicismes à la ville.

On croit que les programmes français de la télévision aident à mieux parler et comprendre le français, en plus de leur valeur culturelle selon le programme. La majorité de ceux qui ont regardé des émissions françaises les ont aimées.

Pour la radio française, les opinions sont partagées. Quelques-uns sont intéressés, d'autres pas du tout. Il y aurait souvent mauvaise réception et on déplore le manque de publicité faite aux émissions, plus particulièrement aux émissions s'adressant aux jeunes.

Les programmes préférés sont ceux qui présentent des chansonniers, des chansons populaires ou de la musique rythmée.

Les jeunes lisent et aiment lire des livres, revues ou journaux français. Nous avons appris avec un peu de surprise, nous l'avouons, que la majorité lisent La Survivance. On regrette qu'il n'y ait pas suffisamment d'articles qui s'adressent à eux. Les jeunes filles, elles, lisent plus particulièrement des revues féminines ou de modes.

On fait mention aussi du peu de publications disponibles à coût modique.

Au sujet de la Relève, la plupart des participants ne savent pas de quoi il s'agit, n'ayant pas eu l'opportunité de la connaître. Mais le principe de l'idée leur plaît.

Les discussions qui ont suivi la présentation de ce rapport ont été très intéressantes et animées. Un des points plus particulièrement discutés fut la motivation d'apprendre le français. S'il ne faut pas s'en tenir au patriotisme étroit, il ne faut pas non plus tomber dans le pragmatisme le plus absolu. Il faut faire la part des choses et établir la fierté d'être pleinement canadien en étant bilingue, et l'avantage culturel qui en découle.

Sans commentaires

Une jeune fille demande à une amie:
— Quel genre de mari me conviendrait, selon toi?
L'autre réfléchit, fait la moue et dit:
— Je te verrais plutôt avec un célibataire.

Timbres de Noël du Vatican

Rome (CCC) — Deux lamas remplacent le boeuf et l'âne autour de la crèche, dans une scène de la Nativité, d'inspiration péruvienne, qui figure sur les vignettes de la série de timbres que les Postes vaticanes émettront le 25 novembre pour célébrer la fête de Noël.

La scène est située dans ruines de l'antique ville inca de Macchu Picchu, dans les Andes, et les personnages qui y figurent portent les costumes des habitants de la région.

La série de trois valeurs (20,40 et 200 lires) continue celles qui depuis 1959 ont été émises chaque année pour Noël.

La crise de l'eau

Ottawa — Le Canada et les Etats-Unis sont tous deux exposés à une crise de l'eau, a déclaré le président canadien de la Commission conjointe internationale, M. A.D. P. Heeney, devant un groupe de spécialistes en matière de contrôle de la pollution.

Ces spécialistes, environ 500 ingénieurs, scientifiques et représentants des différents échelons gouvernementaux et de l'industrie privée, assistaient au 32e congrès annuel de l'Institut canadien sur le contrôle de la pollution.

M. Heeney a dit que ce n'est pas sans raison qu'on parle de crise de l'eau, ajoutant que, plus précisément, nous avons à faire à un manque critique d'eau pure à bon marché.

Rapport de la Commission des professeurs

Cette commission fut la dernière à présenter son rapport, mais ce n'en fut pas pour autant le moins intéressant. C'est le professeur Roger Motut qui présenta le résultat des délibérations des professeurs.

Au chapitre de la coopération des parents, les instituteurs constatent de la sympathie et de l'apathie. Certains parents sont très coopératifs, d'autres moins et enfin d'autres pas du tout. Dans ces cas de tiédeur ou d'indifférence, il semble qu'on soit porté à croire qu'il revient à l'école seule de préparer et d'intéresser les enfants. Et partant, si l'enfant échoue ou s'il se désintéresse du fait français, on en fera porter la responsabilité sur ses professeurs.

Un des moyens à prendre pour pallier à cet état de choses serait peut-être d'intéresser les jeunes couples, avant même qu'ils aient des enfants, à participer aux réunions de parents et maîtres. Cela les préparerait à mieux comprendre leur rôle et à le mieux jouer lorsque le temps sera venu. De ces réunions de parents et maîtres, justement, on dit qu'elles sont nécessaires. Elles permettent un contact de première importance et de plus elles procurent aux parents l'occasion de se mieux familiariser avec les différentes méthodes d'enseignement, les manuels utilisés et les résultats obtenus.

On croit fermement à l'utilité des maternelles comme écoles de base pour la connaissance du français. Souvent aussi, elles suppléent et même initient l'enfant à la langue maternelle qu'on ne lui a pas apprise au foyer.

Les professeurs reprochent aux commissaires de se préoccuper quelquefois plus du confort matériel des élèves que de la bonne qualité de l'enseignement.

Le grand problème des professeurs semble être le "doublage" des classes. Durant le même nombre d'heures, ils doivent enseigner à leurs élèves le double de matière. On croit fermement que les programmes ne sont pas faits pour les écoles bilingues. Il faudrait alors que le gouvernement établisse un programme spécial pour ces écoles.

Une des raison pour laquelle on semble se désintéresser de l'A.E.B.A., c'est que justement l'enseignement bilingue implique un surcroît de travail. D'autre part, si on n'enseigne pas soi-même le français, on risque fort de s'en désintéresser. Un autre facteur est qu'il est beaucoup plus facile d'être professeur de français dans une école anglaise.

Les rapports avec l'ATA ne sont pas exactement ce qu'ils devraient être et de ce fait, on déplore le manque de relations extérieures.

Si la Loi le permettait, on croit pouvoir procéder à plus d'enseignement, mais il reste que cela ne pourrait se faire du jour au lendemain. Il faudrait procéder par étape et une période d'au moins trois ans serait alors nécessaire dans la plupart des cas pour la préparation des professeurs.

Au nom de l'A.E.B.A. provinciale, M. Laing s'est dit très content du choix du thème du congrès. Il rappelle que cette association est prête à collaborer à l'établissement de nouveaux programmes ou à la refonte des programmes actuels selon le besoin et après que le comité des programmes aura étudié la question.

Il a déploré que les professeurs n'aient pas assez de temps pour discuter du problème des élèves et de tout ce qui touche les jeunes; cela serait dû principalement au manque de temps.

Toujours dans ce domaine de l'AEBA, on a rappelé qu'il serait essentiel qu'on établisse un secrétariat permanent qui soit en mesure d'établir un lien entre tous les professeurs.

Une autre plainte formulée, c'est que le programme de l'AEBA n'est pas du tout approprié aux besoins de la ville. Une récente enquête faite à Edmonton aurait amplement démontré cet état de choses.

En ce qui concerne le Concours de français, on déplore grandement qu'il ne soit pas modifié. A l'heure actuelle, on insisterait pour garder le programme parce qu'il a son aboutissement au Concours de français et parce que les résultats de ce concours sont publiés dans La Survivance.

Rapport présenté par la Commission des Parents

Comme toutes les autres, cette commission a abattu de la bonne besogne durant les délibérations de vendredi et il n'est pas surprenant de constater, dans son rapport, les fruits de ce travail préliminaire.

Il ressort que les parents sont intéressés à ce que leurs enfants deviennent bilingues, mais il est important que ce choix se fasse volontairement; on ne saurait le leur imposer. Malheureusement, trop de parents négligent cet aspect du problème et, conséquemment, ne font pas ou ne prennent pas les initiatives nécessaires pour en arriver à favoriser le bilinguisme.

Il ne faudrait pas toutefois trop accuser ces parents. Beaucoup ignorent le fond du problème, beaucoup ignorent même ce que leur accorde la Loi scolaire, ce qu'ils sont en droit d'attendre et ce qu'ils peuvent réclamer.

Il serait bon semble-t-il de favoriser l'organisation de cercles, d'associations parents et maîtres ou toute autre formule apte à informer nos gens. Même dans ces cercles d'étude, on rencontre d'autres problèmes, par exemple celui de la tenue des assemblées. Trop souvent ces réunions se tiennent en anglais, à notre détriment. Là encore, donc, il nous faut savoir ce à quoi nous avons droit et prendre les moyens nécessaires. On a suggéré et nous croyons que la formule vaut d'être essayée, le principe de l'alternance: une réunion se fait en anglais et la suivante en français.

Mais il faut toujours que les parents collaborent, s'intéressent à la question scolaire et s'informent. On déplore par exemple le peu de communication qui existe présentement entre les commissaires et les parents. Le fait semblerait s'expliquer assez bien lorsque l'on apprend que deux ou trois parents seulement se donnent la peine d'assister aux assemblées de la Commission scolaire. Il en va de même des relations avec les professeurs, quoique là, il semble y avoir un peu plus de collaboration. Nous avons retenu une suggestion des participants: celle qui oblige les parents à aller chercher eux-mêmes les bulletins de leurs enfants. Cela permet au moins une rencontre des parents et des maîtres; c'est déjà une amorce au dialogue que les parents souhaiteraient voir se poursuivre avec les professeurs.

On souhaite que nos enfants participent à toutes les organisations françaises, ce qui est très bien, mais encore faut-il que les parents eux-mêmes s'y intéressent ou, à tout le moins, s'intéressent à la cause française ce qui ne semble pas toujours être le cas.

Tous les participants sont d'accord sur l'importance des livres, journaux et revues françaises mais on insiste beaucoup sur le rôle que pourrait aussi jouer la télévision française si nous l'avions sur une plus grande échelle.

En somme la situation, du côté des parents se résume ainsi: 1) que les parents soient au courant des possibilités, des droits et des opportunités qui leur sont offerts 2) qu'ils favorisent à la maison l'épanouissement du français, qu'ils fassent en ce sens les sacrifices nécessaires 3) qu'ils n'imposent pas aux enfants des principes à moins d'y croire fermement eux-mêmes.

En terminant, nous soulignons le travail accompli par Mme F. Lefevbre, présidente de la commission et par son secrétaire M. François Baillargeon. Tous deux ont travaillé à la présentation du rapport et ils ont su présenté une synthèse authentique des débats et des opinions émises par les participants.

A-côtés du Congrès

(Suite de la page 1)

nous risquons toujours d'oublier des noms, mais La Survivance veut quand même offrir ses félicitations aux personnes dont les noms suivent. Leur travail fut grandement apprécié de tous les congressistes. Félicitations sincères donc à Mesdames Guy Farly, Edouard Vallée, Jeannette Bourget, Georges Boisclair, et Thérèse Camache; à Sr St-Lionel, à Mlle Agathe Joly ainsi qu'à Messieurs Ted Théroux, Jean-Joseph Lajoie, René Dallaire et Roland Lajoie. Sans oublier les élèves de l'école Centrale qui avaient aidé leurs instituteurs à préparer et mettre en place toutes les décorations. Toutes ces personnes ont contribué aux succès des buffets et du banquet.

* * *

Il ne faudrait pas oublier non plus le travail superbe des Dames de Ste-Anne qui s'étaient chargées de la préparation du grand banquet. Les commentaires sur l'excellence des plats fusaient de toutes parts et étaient bien mérités.

* * *

Un autre qui a fait montre de ses talents fut M. Joffre Hamel. Ses préparations furent appréciées de tous.

* * *

L'organisation générale du congrès était des meilleures; tout avait été prévu et on peut dire qu'il n'y eut aucun "accrochage".

* * *

La population de Bonnyville en général et les commissaires d'école en particulier peuvent se réclamer, et à juste titre, de posséder une très très belle école. Nous avons eu la chance de la visiter et nous avons été très impressionné. L'architecture en est belle, mais c'est la simplicité des choses nous a le plus frappé. Tout y est sobre et fonctionnel. Les laboratoires sont des plus modernes et rien n'y manque. Plusieurs écoliers d'Edmonton pourraient envier leurs confrères de Bonnyville . . .

* * *

Les invités de la table d'honneur lors du grand banquet étaient: Me Louis Desrochers, le R.P. Lassonde, M. Roméo Lamothe, Mme Charles Lefebvre, M. Roger Motut, le Dr J.-P. Bugeaud, Mme Gertrude Laing, Me Lucien Maynard, c.r., M. l'abbé Fernand Croteau, vicaire général du diocèse de St-Paul, M. Alfred Muller, maire de Bonnyville, Mme J.-P. Bugeaud, le Dr Joseph Moreau, Mme Roméo Lamothe, le R. P. G.-M. Latour, provincial des Oblats de Marie-Immaculée et le Dr Charles Lefebvre.

* * *

Les dirigeants de l'ACFA et les organisateurs du Congrès n'ont pas caché leur satisfaction de voir le grand nombre de jeunes qui ont participé aux commissions et aux discussions qui ont suivi. C'est la première fois, en fait, qu'une telle chose se produit. Si toutes les régions étaient représentées, tous les jeunes de ces régions étaient aussi représentés.

* * *

Lassistance au récital de Jean-Pierre Ferland se chiffrait à plus de 350 personnes ce qui constitue une très grande réussite. Nous avons remarqué une bonne centaine de jeunes d'âge scolaire de Bonnyville dans l'assistance ce qui nous semble très bien. Bravo Bonnyville!

Il faut se méfier, déclarait Marcel Pagnol, des gens qui vendent des outils et qui ne s'en servent jamais.

NOTEZ BIEN

Les membres du club 18-27 des paroisses St-Joachim et Immaculée - Conception ont choisi un nom officiel pour leur club. Dorénavant, ils seront connus sous le nom de:

"Jeunesse Joviale"

Nous vous rappelons que les réunions de ce groupe ont lieu tous les deux dimanches à moins d'avis contraire. Vous trouverez dans les pages de La Survivance les dates de ces réunions. Tous sont bienvenus à se joindre au groupe.

Lib. 129

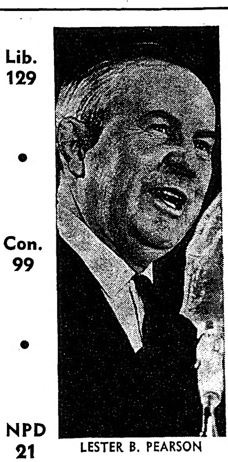
Con. 99

NPD 21

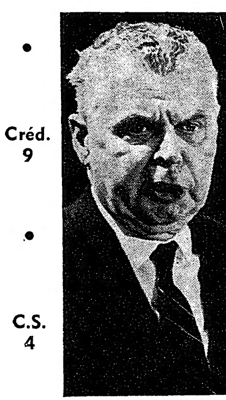
Créd. 9

C.S. 4

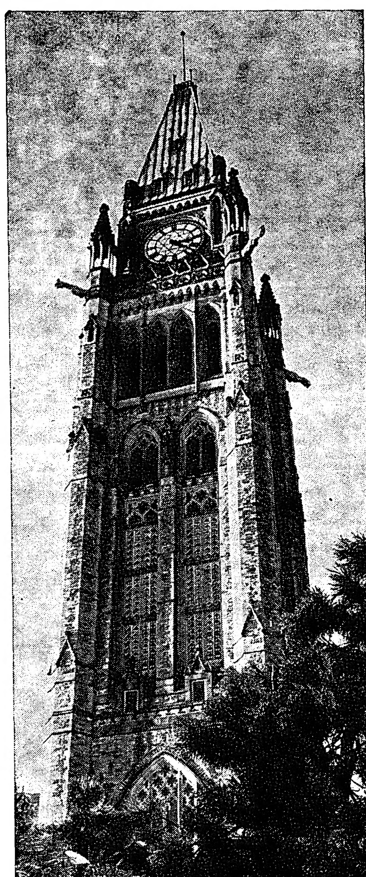
Ind. 2

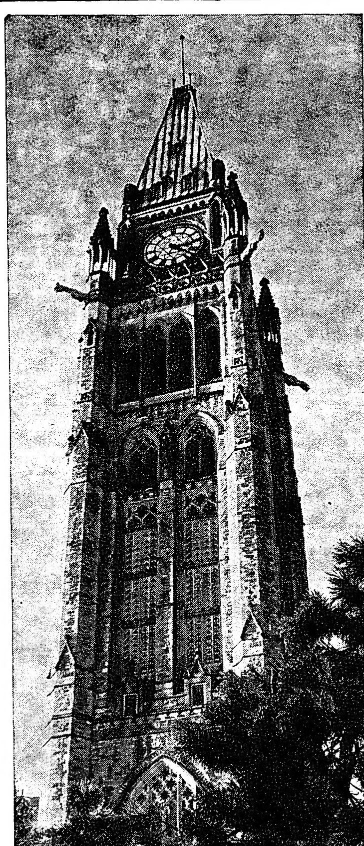


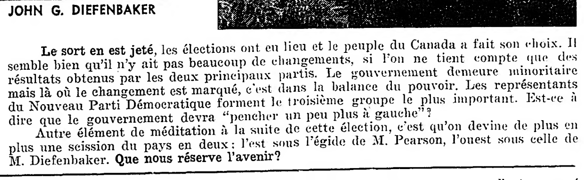
LESTER B. PEARSON



JOHN G. DIEFENBAKER







Le sort en est jeté, les élections ont eu lieu et le peuple du Canada a fait son choix. Il semble bien qu'il n'y ait pas beaucoup de changements, si l'on ne tient compte que des résultats obtenus par les deux principaux partis. Le gouvernement demeure minoritaire mais là où le changement est marqué, c'est dans la balance du pouvoir. Les représentants du Nouveau Parti Démocratique forment le troisième groupe le plus important. Est-ce à dire que le gouvernement devra "pencher un peu plus à gauche"?

Autre élément de méditation à la suite de cette élection, c'est qu'on devine de plus en plus une session du pays en deux: l'est sous l'égide de M. Pearson, l'ouest sous celle de M. Diefenbaker. **Que nous réserve l'avenir?**

Un scalpel qui coupe sans faire saigner

Une équipe américaine de médecins et d'ingénieurs tente de mettre au point un bistouri qui permettrait une chirurgie sans saignement, grâce à une lampe gazeuse en forme d'aiguille si chaude qu'elle vaporiserait instantanément les tissus du corps. Ce bistouri sera fait d'une matière qui ne se trouve que dans le soleil et les étoiles (mais qu'on espère sans doute synthétiser, à moins qu'on aille l'y chercher).

L'appareil nécessitera une mise au point précise car la chaleur intense qu'il dégagerait, non seulement supprimerait les hémorragies, mais "souderait", "plomberait" immédiatement la cicatrice. On pourrait alors s'attaquer facilement à des organes comme le foie, sans crainte d'hémorragies diffuses.

Le nom de ce bistouri: "Plasma-Arc scalpel". Le mot plasma n'a rien à voir avec le sang, c'est aussi le nom d'un quatrième état de la matière, telle qu'elle existe dans le soleil, les étoiles et les queues de comètes. Les plasmas possèdent une énergie puissante et contiennent des charges électriques qu'on peut espérer concentrer et diriger.

Résumé de la session interdiocésaine d'Action Catholique Rurale tenue à St-Paul

A tous les deux ans, les responsables de l'A.C.R. des diocèses de l'Ouest se rencontrent pour reviser le travail fait et repenser leur engagement face aux exigences du milieu.

Cette session groupait 46 participants dont 8 de Gravelbourg, Sask., 13 du Vicariat de Grouard et 22 du diocèse de St-Paul.

Participaient également à cette session, M. Réal Charbonneau, secrétaire national de l'Action Catholique Canadienne, M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier national de l'Action Catholique Rurale, et Mlle Céline Roy, permanente itinérante de la J.E.C. et de la J.R.C. pour les diocèses de l'Ouest.

Voici les principaux item de cette session:

1. "LE CHRETIEN ET LA VIE POLITIQUE", sujet d'actualité proposé par l'Action Catholique Canadienne. De quelle façon participons-nous à la vie politique? Remplissons-nous vraiment notre rôle de citoyens engagés dans la vie paroissiale, provinciale et nationale? Ce sont là quelques points sur lesquels les membres de l'A.R.C. auront à réfléchir, à travailler cette année.
2. NOTRE ENGAGEMENT DANS L'EGLISE comme laïcs engagés dans les valeurs temporelles.

A ce propos, M. Charbonneau nous citait:

"Il appartient aux laïcs, de par leur vocation propre, de chercher le Royaume de Dieu en gérant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu" (Extrait de la Constitution Conciliaire sur l'Eglise)

Cette phrase-clé orienta les sessionnaires dans leurs recherches pour un laïcat engagé dans l'Eglise.

Face au programme d'action proposé par l'Action Catholique Canadienne et face aux besoins immédiats de leur milieu, les participants cherchèrent à trouver l'équilibre qui orientera de façon plus efficace leur action.

On présenta également un Bulletin qui pourra servir à initier de nouveaux militants.

Par cette session, nous constatons, une fois de plus, que l'Action Catholique est en marche. Le Concile, avec son schéma sur les laïcs, continuera à nous mettre en route, en marche vers un laïcat de plus en plus authentique.

N.B.: Pour un rapport plus détaillé, s'adresser à l'A.R.C. nationale (ouest) Falher, Alta.

Un gaillard de six pieds arrêté par un écolier

Londres (PA) — "Arrêtez cet homme" criait un constable.

L'homme qui fuyait était un gaillard de six pieds et trois pouces et personne dans la foule qui se trouvait sur Victoria Road n'osait l'arrêter.

A ce moment, un écolier mesurant quatre pieds et onze pouces est sorti de la foule et s'est précipité devant l'homme. C'était un plaqué parfait et l'homme s'est étendu de tout son long.

Le garçon s'est accroché aux jambes de l'individu jusqu'à l'arrivée de deux policiers. Dans l'excitation qui a suivi, le garçon a disparu.

La police a annoncé qu'elle avait retrouvé le jeune héros à sa demeure de Londres. Il s'agit de Jimmy McClusky, 14 ans, qui joue comme centre arrière dans l'équipe de rugby de son école.

"C'est un brave garçon", a déclaré un porte-parole de la police.

Jimmy a déclaré qu'il s'était enfui à la suite de son exploit parce que "je ne voulais pas faire d'émoi".

L'homme a plus tard comparu en Cour et est détenu sous une accusation de conspiration pour commettre un crime.

Du 15 au 22 novembre

Semaine du livre pour la jeunesse

Une semaine par année est consacrée au domaine du livre pour la jeunesse canadienne. En effet, les livres peuvent exercer une influence très marquée sur l'enfant, surtout ceux qui lui sont lus dès plus bas âge. Lorsqu'un membre de la famille ou une personne plus âgée se laisse persuader de faire de la lecture à un enfant d'âge préscolaire, il l'initie au monde de la littérature. Bientôt l'enfant ne voudra plus que la lecture s'interrompe au moment où le héros pénètre dans la caverne des voleurs ou lorsque la princesse est à la veille d'être ensorcelée, et il ressentira le désir de déchiffrer par lui-même les mots magiques qui lui livreront le reste de l'histoire.

La meilleure source de livres pour les jeunes est la bibliothèque publique et le bibliothécaire est le meilleur guide quant au choix des livres. Dès que l'enfant manifeste le désir de choisir par lui-même, il faut l'encourager le plus possible. L'enfant qui aime lire ne s'ennuiera jamais.

Moins de naissances et plus de mariages

Les provinces ont enregistré moins de naissances mais un nombre plus élevé de mariages et de décès en septembre et durant les neuf premiers mois de l'année.

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué en effet que l'on avait enregistré en septembre, 37,779 naissances, 18,536 mariages et 16,623 décès. comparativement à 37,978 naissances, 16,465 mariages et 11,850 décès durant le mois corespondant en 1964.

Durant les trois premiers trimestres, on a enregistré au total 322,904 naissances au regard de 347,175 l'an dernier, 106,437 mariages, contre 101,942 et 110,859 décès contre 109,795.

Projets du centenaire

Quatre autres projets du centenaire viennent d'être acceptés par le Comité des fêtes du centenaire en Alberta.

Les nouveaux projets sont la construction d'une usine de glace artificielle à Hyte, des salles d'attente à Three Hills, un parc communautaire à Willingdon et une aréna pour hockey et curling à Hines Creek.

Croyez-Le!

DEUX LIVRES ET DEMIE DE FER DANS UN MILLION DE GALLONS D'EAU PEUVENT DÉJÀ CAUSER DES TACHES SUR LA PORCELAINE OU LA FAÏENCE, OU SUR DES TISSUS LAVABLES.

LA MOYENNE D'EAU QUE NOUS CONSOMMONS ANNUELLEMENT CONTIENT ASSEZ DE CALCAIRE DISSOUS POUR EN CONSTITUER, DANS CHAQUE MAISON, UN ROC DE 70 LBS.

Afin de résoudre ces problèmes, toutes les stations de filtrage d'eau du monde entier, adoucissent chaque jour une si grande quantité d'eau, que nous pourrions en remplir une double rangée de verres allant jusqu'à la lune, c.-à-d. 238,900 milles, nous déclare le *CULLIGAN WATER INSTITUTE.*

L'INDUSTRIE AUSSI A BESOIN D'EAU PURE. 800 GALLONS D'EAU PURIFIÉE DE MINERAIS PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UN VOL NON-STOP D'AMÉRIQUE EN EUROPE ET UN VOL À ATTERRISSAGE INTERMÉDIAIRE POUR REFAIRE LE PLEIN. L'INJECTION D'EAU PERMET D'ALOURDIR L'AVION DE 10 À 18 TONNES ADDITIONNELLES -- SOIT DE 9 À 15% DE FRÊT UTILE EXTRA OU DE CARBURANT, AU DÉCOLLAGE.

Se bien servir de sa caméra

Des cartes de voeux photographiques qui ont de la personnalité

La plupart des cartes de Noël ne durent que deux semaines, pas toutes cependant. Il y a des cartes dont l'existence ne se compte pas en semaines mais en années.

Ces cartes, ce sont des cartes de voeux en photo. Lorsque l'époque de Noël est révolue, ces cartes prennent place au sein d'albums de famille ou même dans un cadre, car elles ont une résonnance particulière, celle de votre famille, c'est ce qui les rend spéciales.

Commencez à penser dès maintenant à vos cartes de voeux photographiques si vous voulez que des photos de famille fassent partie de votre liste du courrier de Noël.

Quelque soit le type d'appareil que vous possédiez, il est très facile de prendre de bonnes photos pour vos cartes à condition de vous rappeler ces quelques points. Autant que possible votre photo doit raconter une histoire. L'arrière-plan doit être simple et sobre. Tenez fermement votre appareil et appuyez franchement sur le déclencheur.

Vous vous posez peut-être cette question maintenant, si je prends mon instantané de Noël à l'avance, alors que ce n'est pas encore l'époque, comment vais-je m'y prendre pour que ces photos rendent l'atmosphère de Noël?

Bien que les décorations de Noël ne soient pas encore installées chez vous, elles ne doivent pas être loin. Rassemblez de simples articles du temps de Noël, tels que décorations, feuillets musicaux pour choeurs, bougies et papier d'emballages et employez les dans vos photos qui suggéreront ainsi l'époque qui s'avance, d'une manière originale.

Choisissez ensuite, dans votre maison, un cadre favorable pour une prise de vue. Cela peut être la cheminée, un mur blanc, le piano familal ou le pied de l'escalier.

En prenant ces photos, ne vous laissez pas aller à trop garnir la scène ou à surcharger la photo de décorations trop abondantes. Conservez l'ensemble et votre décor simple ainsi que les articles suggérant Noël, de manière à ne pas détourner l'attention de votre sujet principal.

Lorsque tout est prêt, prenez les photos de façon à surprendre vos sujets dans des poses naturelles et détendues. N'oubliez pas également de déclencher le plus près possible de votre sujet, afin d'obtenir sur l'épreuve finale une belle et grande image. La plupart des appareils simples vous le permettront à une distance de moins de six pieds du sujet.

Lorsque vous avez pris votre famille en photo, remettez votre pellicule à un fournisseur photographique de votre lieu de résidence. Pendant que vous y êtes vous aurez l'occasion de feuilleter tout un assortiment de cartes photographiques de voeux. Vous verrez qu'elles ne sont pas chères et que vous avez le choix parmi une grande variété de styles et de modèles.

Lorsque vous recevrez vos épreuves, choisissez celles que vous préférez, faites en tirer des épreuves supplémentaires en nombre suffisant pour couvrir votre courrier de Noël et envoyer ainsi des cartes de voeux que l'on n'oublie pas.

Le chapelet à CHFA

NOVEMBRE

11—La Paroisse St-Joachim d'Edmonton
12—La Famille de M. Maurice Beauchamp de Donnelly
13—Les Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
15—La Famille de Mme Lilian Johnson de Falher
16—La Paroisse de St-Albert
17—La Paroisse St-Emile de Legal
18—La Famille de M. René Préfontaine d'Edmonton
19—La Paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton
20—La Caisse Populaire de St-Paul
22—La Famille de M. Ferdinand Levesque de Falher
23—Les Familles Edouard et Fernand Pahud d'Edmonton
24—Une Famille de la Paroisse St-Isidore
25—Les Révérendes Soeurs Filles de Jésus de Morinville
26—Radio Edmonton Limitée
27—La Paroisse Cathédrale de St-Paul
29—La Famille de M. Raoul Lauzon de Falher
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Coût annuel de l'ass.-santé en Alberta: $7,000,000

Edmonton (PC) — Le premier ministre Manning a déclaré que les subventions du gouvernement de l'Alberta pour les primes d'assurance médicale coûteront $7,000,000 par année.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement albertain a parlé longuement des mesures législatives qui seront proposées à la prochaine session. Il a exprimé l'espoir que grâce aux subventions "presque" tous les Albertains seront protégés.

Un peu moins de 300,000 personnes sur une population totale de 1,400,000 habitants ne sont pas comprises actuellement dans le programme d'assurance, a souligné le premier ministre.

Actuellement, le gouvernement assure 50 pour cent des primes des gens n'ayant pas de revenus imposables et qui achètent une police d'assurance dans le cadre du programme gouvernemental; et assure 25 pour cent des primes de ceux qui disposent de revenus imposables de moins de $500.

Aux termes du nouveau programme, l'Etat provincial albertain assurera 80 pour cent de la prime de ceux qui n'ont pas de revenus imposables; la moitié pour ceux qui ont des revenus imposables inférieurs à $500 et 25 pour cent de la prime pour ceux qui ont des revenus imposables allant de $500 à $1,000.

Le premier ministre a souligné en outre que le gouvernement envisage l'adoption "d'un programme d'assurance contre les catastrophes" et songe aussi à un plan pour les soins dentaires.

Financé par les médecins?

Interogé sur la déclaration du chef du Nouveau Parti, M. T.C. Douglas, qui a affirmé cette semaine que ce sont l'Association des médecins et les compagnies d'assurance qui ont financé l'émission où M. Manning s'est prononcé contre le programme d'assurance santé obligatoire, le premier ministre albertain s'est contenter de déclarer: 'Comme toujours, Tommy est loin dans le champ gauche."

Prix à un fromage canadien

Londres — Un fromage cheddar canadien a gagné un double trophée à l'exposition laitière annuelle de la Grande-Bretagne. Ce fromage a été choisi le meilleur fait au Commowealth. Le fromage, qui provient d'une fromagerie de Selby, en Ontario, a gagné le Bledisloe Challenge Trophy accordé au meilleur cheddar dans le Commonwealth, exclusion faite de la Grande-Bretagne, et le trophée Hansen pour le meilleur cheddar de crème fait au Commonwealth.

Au tribunal

LE JUGE: Est-il exact que votre ami avait l'habitude de se parler à lui-même lorsqu'il était seul?

LE TEMOIN: A vrai dire, M. le juge, il me serait difficile de vous répondre, puisque je n'étais jamais avec lui quand il était seul!

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Ernest Nicolet, Falher
M. Eupène A. Rocque, Edmonton
M. Albert Hurtubise, St-Paul
M. Emile Doucet, Girouxville
M. Maurice P. Gauthier, Girouxville
Dr Charles Lefebvre, Edmonton
Soeur Arthur-Maria, F.J., Edmonton
M. Normand St-Louis, Picardville
Soeur Florence Clusiault, s.c.e., Tisdale, Sask.
M. Edmond Duperron, Edmonton
M. Gérard, R. Durand, Donnelly
Rév. Père Jean Lessard, o.m.i, St-Albert
M. Grégoire Gagnon, Edmonton
M. Jean-Paul Gauthier, Gourin
M. James Lavallée, St-Edouard
M. Pierre Gariépy, Edmonton
Mlle Joan Claire Lord, Edmonton
M. Lucien Lorieau, Edmonton
M. Lucien Turcotte, Jean Côté
Soeur Elsie Hewko, s.c.e., Trochu
Mlle Angéline Lajoie, La Corey
M. Omer Pelletier, Legal
M. Léo L. Beaudoin, Falher
M. Joseph Eric Bérubé, Beaumont
Mlle Alice J. Deshoux, Picardville
Rév. Frère Robert Fillion, o.m.i., Desmarais
M. François René Jasmin, Guy
Soeur Marie Knievel, s.c.e., Vegreville
M. Valmore Plamondon, Plamondon
Mlle Jeannette Boudreault, St-Paul
M. Robert E. Despins, Guy
M. Robert A. Gravelle, Edmonton
Soeur Germain-Maria, F.J., Edmonton

Festival international de piano vu des coulisses

Pendant le Festival international du piano organisé à Montréal, le printemps dernier, des cinéastes de l'Office national du film se sont introduits dans les coulisses des salles de concert. Ils voulaient comprendre ce monde mystérieux des jeunes pianistes à la poursuite d'une renommée mondiale. Leurs découvertes sont racontées dans un film d'une heure, **Images d'un concours**, réalisé par l'ONF.

Dans une première partie, le film nous montre quelques jeunes pianistes qui attendent le moment de monter en scène.

Pour tous l'enjeu de ce festival est énorme. Participer à un tel concours est le moyen le plus simple et le plus direct de commencer une carrière internationale. Encore leur faut-il d'abord réussir à se classer parmi les gagnants.

A tous ceux qui n'oseraient pas se présenter dans les grandes capitales du piano comme Moscou ou Varsovie, Montréal offre une occasion inespérée. Les plus jeunes sont heureux de *participer à leur première compétition* internationale. Ceux qui ont déjà une certaine expérience de ce genre de concours espèrent enfin pouvoir acquérir à Montréal le prestige si nécessaire à la réussite de leur carrière.

L'attente dans les coulisses semble interminable. Ils sont inquiets, nerveux. Ilys savent bien qu'aujourd'hui, il ne leur suffit pas de se surpasser; il faut l'emporter sur les meilleurs pianistes de vingt-deux pays. Ils ont accepté le défi, mais avant d'entrer en scène, ils ont peur.

Après nous avoir fait comprendre l'état d'esprit des concurrents du festival international de piano de Montréal, **Images d'un concours** nous fait entendre le concerto No 1 en si bémol mineur, op. 23, de Tchaikovsky, interprété par un des gagnants du concours, Albert Lotto.

Nouvelle prison

Le ministre des Travaux Publics, l'hon. F.C. Colborne, annonce que l'on demandera bientôt des soumissions pour la nouvelle prison provinciale que l'on doit construire dans la région de la Rivière-la-Paix. Le site de la prison se trouve à environ huit milles à l'ouest de la ville de Rivière-la-Paix, où se trouvait la Mission St-Augustin, établie en 1892 par les missionnaires catholiques. Ce fut d'ailleurs là que s'établit la première ferme productive de tout le district.

On a choisi ce site de préférence à d'autres parce que c'est le centre géographique de la région et parce qu'y sont situés les quartiers-généraux de la sub-division de la police fédérale.

La construction elle-même sera de béton précontraint, les murs et les partitions de la bâtisse seront de ciment renforcé. On a pris soin de prévoir une finition intérieure durable, sanitaire et dont les coloris auront un effet psychologique salutaire.

La prison comprendra 48 cellules individuelles à sécurité maximum, quatre dortoirs pouvant accommoder chacun 14 détenus ainsi que 48 cubicules individuels. On y trouvera aussi un infirmerie pouvant recevoir 12 malades en même temps, une cuisine des plus modernes, une salle à manger, un gymnase, une bibliothèque, une chapelle, une cordonnerie, un atelier de tailleur ainsi que plusieurs autres ateliers de réhabilitation. On a prévu six chambres pour les gardes qui coucheront à la prison et une suite complète pour la garde-malade résidante.

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 15 au 19 novembre 1965)

LUNDI: Jean Galot, S.J., "Personne n'est jamais revenu de l'au-delà".
MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "A quand la fin du monde?"
MERCREDI: Henri Guindon, S.M.M., "Les laïcs: 'moutons bénits et tondus' . . ."
JEUDI: Normand Pinet, abbé Jacques Lamarche, Aimez-vous la vie?"
VENDREDI: Jean-Jacques Larivière, C.S.V., "Pourquoi nos collégiens croient-ils?"

CHFA – 680 – 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Vie féminine...

Femme d'intérieur ou de carriere: un juste milieu

Entre la mère exténuée, entourée de bambins et enchaînée à son fourneau, et la femme brillante qui, à l'autre extrémité de l'éventail, passe sa journée dans une froide et libre spéculation intellectuelle, il y a un juste milieu. C'est là l'avis de l'auteur (il s'agit d'une femme) d'un livre condensé dans Sélection du Reader's Digest de novembre. Pour elle, il existe entre ces deux extrêmes une position intermédiaire qui est la sienne, et elle estime que quantité d'autres femmes sont dans le même cas.

"La condition de la femme, affirme-t-elle, a fait l'objet de tant de rabâchages que la question a fini par perdre une grande partie de son intérêt. Les spécialistes ne cessent de nous répéter que nous sommes esclaves du travail ménager et prisonnières de nos enfants. Ils nous assurent que nous gaspillons nos possibilités latentes. Ils nous adjurent d'enlever notre tablier, de mettre nos enfants à la garderie et de nous libérer pour nous accomplir. Et j'estime qu'ils ont tort."

Examinons d'abord avec l'auteur, elle-même mariée et mère de famille, l'épouvantail du travail ménager. La plupart des femmes, par exemple, peuvent laver en deux heures le linge d'une semaine, sans autre peine que de charger, de décharger la machine et d'appuyer sur des boutons. Les repas se préparent aussi plus rapidement qu'on ne veut bien l'admettre. De nos jours, faire le dîner prend à peine trois quarts d'heure, les jours où on ne dispose pas de plus de temps.

Il y a, dans la vie de toute femme, des années dont la plus grande partie est consacrée aux tâches domestiques. Et après? N'est-ce pas inclus dans le contrat qu'elle a signé? Au pays féerique de la publicité, il se peut que le mariage soit fait de clairs de lune, de mains douces et de couverts en argent, mais dans la réalité, tout le système est basé sur l'idée que le père ira gagner le pain quotidien et que la mère étalera le beurre dessus.

"Nombre de femmes, lit-on encore dans cet article, peuvent sagement décider que leur plus grande contribution à la société se trouve à l'extérieur de leur foyer ou que c'est de leur indépendance que dépend leur épanouissement. C'est leur affaire. Mais les autres, les femmes moyennes, peuvent vivre, croyez-moi, libres comme l'oiseau malgré ce cadre familial qu'elles ont choisi."

Vos ongles

J'ai les ongles striés d'ondulations depuis ma jeunesse et voici que, depuis quelque temps, ils se dédoublent et se cassent sans arrêt. Je n'ai guère le temps de fréquenter les salons de manucure. J'ai quatre enfants et ne suis pas aidée, mais je tiens tout de même à avoir des mains présentables.

Y a-t-il un moyen interne ou externe à suivre?

Il s'agit probablement d'un flécissement de l'état général. Demandez l'avis de votre médecin. Pour les ongles striés, trempez-les 10 minutes dans un bol d'eau tiède additionnée d'une bonne pincée de salicylate. Pour les empêcher de casser, demandez à votre pharmaciens de l'iode blanc qui n'est que l'iode décoloré. Avec un bâtonet entouré de coton, passez-en tout autour et au-dessous de l'ongle, deux ou trois fois par jour. Au bout d'une quinzaine de jours vos ongles auront retrouvé leur solidité.

Mieux vaut trop que moins

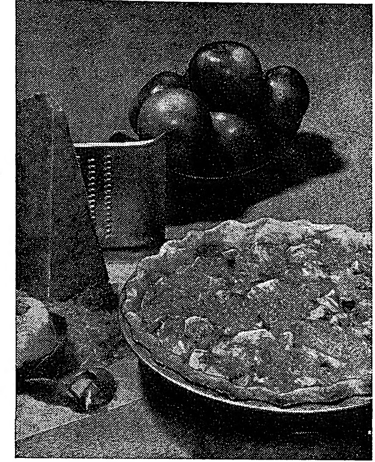
Y-a-t-il quelque chose de plus ennuyeux qu'un nombre insuffisant de prises de courant dans la maison!

Comme règle générale à suivre, il serait bon de s'en tenir à ce qui est prescrit dans les "Normes de maison", publiées par le Conseil national de recherches, qui exigent un certain nombre de prises de courant simples et doubles pour certaines pièces. Même les deux prises de courant exigées pour la cuisine peuvent être insuffisantes.

Lorsque ces deux prises de courant sont employées pour la glacière mécanique et pour une horloge ou par un appareil de radio, que reste-t-il pour le grille-pain, la cafetière, la bouilloire, etc.

Ainsi, plutôt que d'attendre chaque matin qu'une prise de courant soit libre pour la préparation du petit déjeuner, assurez-vous que le nombre de prises de courant est suffisant.

La tarte aux pommes est toujours à l'honneur



Avec la récolte de pommes abondante, cette année, les Canadiens pourront déguster des pommes à satiété, qu'elles soient servies "nature" ou dans des préparations culinaires. La tarte aux pommes et au fromage, que vous voyez ci-dessus, provient des cuisines expérimentales de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada. Cela ne vous met-il pas l'eau à la bouche? La recette de cette tarte ainsi que d'autres préparations aux pommes sont contenues dans l'article qui suit.

Allons manger de la tarte aux pommes

L'arôme exquis des tartes aux pommes sortant du four est l'un des délices associés à l'automne. Comme les pommes sont maintenant disponibles, vous pouvez préparer quantités de desserts différents et par le fait même vous mériter les compliments des membres de votre famille. La tarte aux pommes est sans doute la tarte préférée de bon nombre de familles. Cependant, la tarte aux pommes ordinaire a parfois besoin d'être relevée par une épice ou un agent sucrant différent; du fromage Cheddar râpé ou de la chapelure constitueront aussi des garnitures différentes.

Voici deux recettes de tartes aux pommes récemment expérimentées par la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada:

PATE AUX POMMES

1 abaisse de tarte de 9 pouces
5 à 6 tasses de pommes tranchées
OU 1 boîte (28 onces) de pommes en conserve
2/3 tasse de sucre
2 c. à table d'amidon de maïs
⅛ c. à thé de sel
¼ c. à thé de cannelle
1 c. à table de beurre

Préparer l'abaisse. Mêler le sucre, l'amidon de maïs, le sel et la cannelle. Ajouter le mélange de sucre aux pommes. Verser le tout dans une assiette à tarte profonde de 9 pouces ou dans un plat à four de 10 x 8 x 2 pouces et parsemer de noisettes de beurre. Recouvrir de l'abaisse en scellant les bords. Faire cuire dans un four de 425°F, 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la croûte dorée.

Note: Lors de l'utilisation de pommes en conserve, augmenter la quantité de sucre à ¾ de tasse et la cannelle à ½ cuillérée à thé.

TARTE AUX POMMES ET AU FROMAGE

1 abaisse de tarte de 9 pouces
3 c. à table de beurre fondu
2/3 tasse de sucre
5 tasses de pommes tranchées
1 c. à table d'amidon de maïs
½ c. à thé de cannelle
1 tasse de fromage Cheddar moyen, râpé

Préparer l'abaisse et en foncer l'assiette à tarte. Verser le beurre fondu sur les pommes et mêler pour les enrober. Mêler sucre, amidon de maïs et cannelle. Saupoudrer 2 cuillérées à table de ce mélange sur l'abaisse et ajouter le reste aux pommes. Verser le tout dans l'abaisse. Faire cuire dans un four de 450° F, jusqu'à ce que les pommes soient tendres, environ 25 minutes. Retirer la tarte du four et parsemer de fromage râpé. Retourner au four 2 à 3 minutes, jusqu'à ce que le fromage fonde. 6 portions.

Variation: Omettre le fromage, préparer une meringue en utilisant 3 blancs d'oeufs et 6 cuillerées à table de sucre. Incorporer 3c. à table de noix hachées. Garnir la tarte de la meringue et dorer au four 2 à 3 minutes.

Que faut-il savoir sur les pommes

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, recommandent d'entreposer de petites quantités de pommes dans des sacs de plastique perforés, au refrigérateur.

Si vous avez acheté des pommes en grande quantité, entreposez-les dans une pièce froide tout en vous assurant autant que possible que les pommes sont enveloppées dans du papier chiffon ou du papier à entreposage. Recouvrez le panier de plastique perforé.

* * *

Si vous désirez utiliser des tranches de pommes comme apéritif ou dans des salades de fruits, les Economistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'en prévenir le noircissement en enduisant les surfaces coupées de jus de citrons ou d'une solution d'acide ascorbique.

* * *

Lorsque vous désirez confectionner une farce pour le porc ou la volaille, les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'utiliser en quantité égale des pommes hachées et de la chapelure et de bien assaisonner le tout.

* * *

Lorsque vous servez une purée de pommes comme accompagnement du porc, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministères de l'Agriculture du Canada vous suggèrent de donner un peu de piquant à la sauce en ajoutant du raifort.

* * *

Désirez-vous confectionner rapidement une glace pour un gâteau ou pain d'épices? Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère d l'Agriculture du Canada vous suggèrent de fouetter 4 onces de fromage à la crème dans deux tasses de purée de pommes, puis d'en glacer le gâteau.

* * *

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, vous conseillent de varier quelque peu la présentation de l'éternelle tarte aux pommes en ajoutant à la garniture un peu de fromage Cheddar râpé, avant de recouvrir le tout de l'abaisse et de cuire comme à l'accoutumé.

Confectionnez dès maintenant vos pâtisseries de Noël

Et oui! La saison des Fêtes approche à grands pas et la maitresse de maison songe déjà aux réceptions qu'elle donnera. Il est évident que les pâtisseries occupent une place importante dans les célébrations des Fêtes.

Si vous êtes une de ces femmes privilégiées qui possédez un congélateur, pourquoi ne confectionneriez-vous pas une bonne partie des pâtisseries dès maintenant. Ce serait une aide précieuse qui vous libérera quelque peu lors des derniers préparatifs.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs ont publié encore une fois, cette année, un feuillet intitulé "Pâtisseries de Noël". Ce feuillet renferme quelques recettes de pâtisseries et de desserts des Fêtes. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce feuillet, faites parvenir votre demande immédiatement à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Un légume quatre-saisons

(PC) — La pomme de terre est un légume qui s'inscrit au menu à l'année longue. L'Américain mange en moyenne 103 livres de pommes de terre chaque année, ce chiffre se comparant au total d'environ 100 livres de légumes frais variés.

La qualité de cuisson est rarement indiquée en même temps que la marque des pommes de terre. Il est préférable l'en faire l'essai et se guider ensuite sur son expérience.

En règle générale, la pomme de terre farineuse est de consistance ferme et devient légère par la cuisson. Elle est succulente cuite au four, préparée en purée ou en friture.

La pomme de terre à l'aspect de cire garde sa forme même après ment lorsque mêlée aux salades ou aux plats au gratin.

Pour l'usage ordinaire, la plupart des femmes utilisent les pommes de terre de grosseur moyenne, les plus petites étant préférées comme garnitures dans leur forme ronde, et les plus grosses pour la cuisson au four.

Les familles au Canada

Au premier juin 1964, on estimait qu'il y avait 4,400,000 familles au Canada, soit une augmentation de 2% depuis le premier juin 1963 et de 6.3% depuis le recensement de 1961. Le nombre moyen de personnes par famille au Canada, au premier juin 1964, était de 4.3 au Québec et dans les provinces de l'Atlantique; dans les provinces des Prairies, de 3.9; en Ontario et en Colombie britannique, de 3.7.

Les familles sans enfants représentaient 23.5% pour les familles québécoises et 24% pour celles des provinces de l'Atlantique; pour les provinces des Prairies, 29%; pour la Colombie Britannique, 30.6%; pour l'Ontario, 28.3%. Les familles de 5 enfants et plus: 14.9% dans les provinces de l'Atlantique et du Québec, 8.4% dans les provinces des Prairies, 6.7 et 5.5% respectivement dans l'Ontario et la Colombie britannique.

Le cerveau électronique IBM 7090 peut composer et jouer de la musique et même reproduire une voix humaine qui chante.

Droitier ou gaucher?

Un enfant de trois ans mange souvent en se servant de ses deux mains. Parfois il préfère même la main gauche pour manger et dessiner. Dans ces cas, la maman l'invite habituellement à utiliser l'autre main. Peut-on penser que l'insistance de la mère frustrera l'enfant? Doit-on déduire qu'il est contre nature d'être gaucher?

De récentes études ont indiqué qu'il était recommandé de déterminer l'oeil dominant chez les enfants ambidextres (ceux qui se servent autant d'une main que de l'autre). Il existe des tests spéciaux pour obtenir ce résultat. On conseille alors d'encourager l'enfant a utiliser la main du côté de son oeil dominant.

Il y a pourtant autant de confusion que d'opinions diverses à se sujet. Plusieurs disent que les enfants ambidextres ont de la difficulté à lire, mais les recherches qu'on a faites à ce sujet semblent indiquer que les enfants ayant pris l'habitude d'utiliser la main du côté de leur oeil dominant auront beaucoup moins de difficulté à s'exécuter. Les enfants qui, en dépit de l'oeil dominant, auront été forcés à se servir de la main droite, devront faire face à des problèmes de lecture.

Il est inutile de forcer un enfant; il vaut mieux se rappeler qu'il existe tellement de handicaps pires que d'être un gauché bien équilibré.

Le coin des auteurs

Marie Noël

Poète français, ses NOTES INTIMES parurent en 1959. Quelques-uns de ses livres: Les Chansons et les heures, La Rose Rouge, Petit-Jour, Le Rosaire des Joies.

Quelques chansons avec musique de l'auteur: Chants Sauvages, Noël de l'Avent, Berceuse de la Mère-Dieu, Complaintes des Trois Poissons.

On dit qu'elle écrit avec une malice d'enfant, mais d'enfant terrible; elle a su garder le naturel dans le surnaturel elle écrit avec grâce non dépourvue d'astuce; de la femme, elle possède l'art de charmer les mots.

Une chanson de Marie Noël

Mon bien-aimé s'en fut chercher l'amour
Dès le matin parmi les fleurs écloses
Pour le trouver il effeuillait les roses
Couleur du soir, de l'aurore et du jour.
Mon bien-aimé n'a pas trouvé l'amour.

Je t'attendais, pâle et grise lavande,
Et tout mon coeur embaumait son chemin.
Il a passé . . . J'ai parfumé sa main,
Mais il n'a pas vu mes yeux pleins d'offrande.

Mon bien-aimé s'en fut chercher l'amour
Au verger mûr quand midi l'ensoleille.
Pour le trouver il goûtait la groseille
La pomme d'or, la pêche, tour à tour . . .
Mon bien-aimé n'a pas trouvé l'amour.

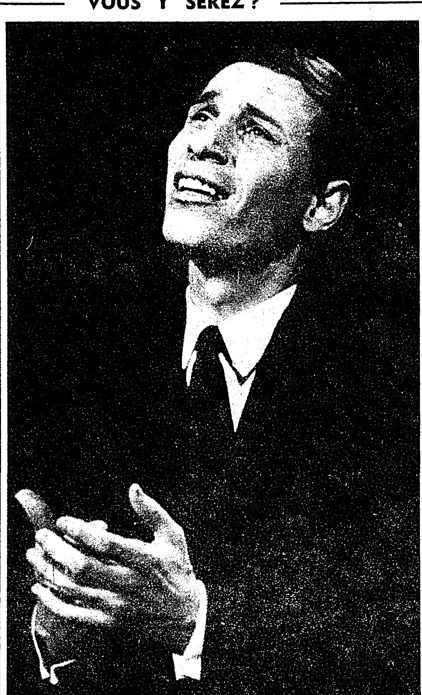
Je t'attendais fraise humble à ses pieds toute,
Et mon sang mûr embaumait son chemin,
Helas! mon sang n'a pas touché sa main.
Il a marché sur moi, suivant sa route.

Vent du ciel' vent du ciel éparpille mon coeur
Je n'en ai plus besoin. O brise familière.
Perds-le' dessèche en moi sa source, éteins ma fleur
O vent, et dans la mer va jeter ma poussière!

La pollution de l'air

Un expert dans la pollution de l'air dit qu'il deviendra nécessaire, dans un avenir prochain, d'utiliser des automobiles qui seront mues à l'électricité afin d'empêcher que le genre humain soit empoisonné par le gaz et la gazoline.

VOUS Y SEREZ ?



RECITAL DE

Jean-Pierre Ferland

● CONVOCATION HALL ●
● DE L'UNIVERSITE ●
● Le 12 novembre ●
● A 8h.30 ●

BILLETS: $1.00; EN VENTE A LA SURVIVANCE

Le concert de Jean-Pierre Ferland à Bonnyville

Je ne sais pas quelles auront été les impressions de Jean-Pierre Ferland à la suite de son récital à Bonnyville. Mais je connais très bien celles de ses auditeurs. Je connais aussi fort bien quelle était l'atmosphère avant le récital. Pour la majorité des assistants, il s'agissait de leur premier contact avec la "vedette", avec ce phénomène qu'on appelle les chansonniers. On était bien conscient qu'il y a loin de l'audition d'un disque à celle d'un récital. L'interprète doit alors communiquer directement avec son auditoire; la plupart du temps il n'y a plus d'orchestre, tout au plus un trio ou un pianiste. Il y a aussi les possibilités de mauvais acoustique, etc. etc.

Jean-Pierre Ferland, c'est d'abord et avant tout, essentiellement le chansonnier et le poète de l'amour. C'est le témoin de l'amour humain sous toutes ses formes, souvent charnel mais aussi souvent authentique que pathétique ou sarcastique.

Qu'on ré-écoute ses chansons, qu'on les analyse.

Depuis "Les Immortelles" et "La rue Sanguinet", passant par "Ton Visage" et "Flamenco pour Maria" et toutes les autres on en arrive à "Feuille de gui" où Ferland a trouvé une nouvelle veine et une autre dimension à l'amour. Heureusement, il a continué dans ce sens, ce qui nous a apporté son "Mur de Berlin", "La Noce d'Or" et la chanson de Joseph à Marie.

Certes il touche aussi à la chanson fantaisiste, son "Bum, Bum, Bum," en est un exemple, et il obtient des sucès là aussi, mais nous ne pouvons le dissocier de l'amour.

Comme on ne peut dissocier Félix Leclerc de la nature. comme on ne peut dissocier Gilles Vigneault de la mer ou de Natashquan.

Il est à espérer que tous les Canadiens français d'Edmonton se donnent le mot et se rendent applaudir Jean-Pierre Ferland vendredi soir. C'est là une chance unique qui nous est fournie.

A ce sujet, nous ne saurions trop remercier le Ministère des Affaires Culturelles du Québec pour sa participation à cette tournée. C'est là, il nous semble un moyen efficace de faire connaître et apprécier la culture française et le vrai visage du Québec.

En terminant, nous voulons marquer le travail exceptionnel du trio d'accompagnement de Jean-Pierre Ferland. Plus particulièrement le travail de son pianiste; il est vraiment extraordinaire et son apport au spectacle que nous avons vu ne saurait en rien être minimiser. Sans lui ce spectacle n'aurait jamais été le même.

◇————◇

Environ 1,250,000 soldats 1,120,000 civils allemands sont toujours portés disparus au sens de la loi, étant donné qu'on n'a pas la preuve de leur mort au cours de la seconde guerre mondiale.

FORMULE D'ABONNEMENT

● COMMODE
● FACILE
● RAPIDE



EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........................

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

Prix de l'abonnement: Canada $3.50 — A l'étranger: $4.50

AVIS IMPORTANT AUX COURRIERISTES DU JOURNAL

La Survivance est en voie de réorganiser son Service des Nouvelles et à cette fin, nous demandons aux courriéristes actuels du journal de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et nous le faire parvenir dans le plus bref délai possible, soit avec votre prochain courrier ou sous pli séparé.

A compter du 1er décembre, seuls les noms reçus figureront sur notre liste et seront considérés comme collaborateurs du journal.

Nous vous remercions de votre collaboration.

— — — — — — — — — — — — — —

Nom ....

Je rédige le Courrier de ....

Veuillez retourner ce coupon à:

La Survivance,
a/s Le rédacteur,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta.

Mme Gertrude Laing

(suite de la page 2)

pense aussi que des séminars ou des congrès, comme on en a un ici aujourd'sui, des séminars très importants tel que celui qui s'est récemment tenu entre journalistes à Toronto, je pense que ce sont des choses qui n'auraient pu se faire il y a encore quelque temps.

Alors donc qu'est-ce que ça va donner? Mais ça donne déjà cet examen de conscience du Canada — et là je m'interromps pour vous dire que c'est là une expression que j'ai apprise de mes amis de foi catholique, car nous autres, protestants, nous n'osons pas examiner la conscience — alors on fait une sorte d'examen de conscience au Canada. Examen de conscience des relations entre les deux peuples, et les deux cultures pour établir en justice quel sera le rôle et la participation des autres groupes ethniques du pays, et au fond pour trouver quelle est notre personnalité notre identité canadienne propre.

Il reste évidemment beaucoup à faire mais si — et pour moi c'est là la chose importante — en ce moment les Canadiens français sont respectés d'une façon tout à fait autre que précédemment, c'est grâce aux Canadiens français eux-mêmes. Ce sont eux qui, en ce moment, se font respecter. Et là je pense au mot que le Frère Untel — bien connue pour ses Insolences et qui fait maintenant partie du Département du Ministère de l'Education — a adressé aux étudiants. Il a insisté devant les étudiants "que ce n'est pas assez de réclamer ses droits. Ce qui compte c'est de les mériter par leurs connaissances".

Dans le Québec, à l'heure actuelle, on insiste énormément sur la compétence et l'importance de se faire respecter, par ce que l'on fait. Il faut faire ses preuves. C'est ce que je vous dis, moi aussi. Ce que j'observe, les progrès que vous avez faits ici, en Alberta, en comparaison peut-être avec d'autres groupes dans le pays, vous l'avez fait et vous avez réussi à cause de la compétence, de la confiance et du respect de vos chefs en Alberta. Vos chefs, qui vous ont donné votre association ACFA, et qui travaillent toujours pour améliorer, pour trouver une situation convenable pour votre groupe de langue française.

C'est donc une tâche qui s'accomplit d'abord par conviction et qui demande sacrifices de temps et d'énergie.

J'ai été très impressionnée par l'attitude des jeunes quand j'ai assisté à la séance de la Commission des Jeunes. J'ai vu que, comme beaucoup d'autres jeunes, ils n'acceptaient pas comme toute faites les expressions de bonne volonté, de philosophie déjà un peu . . . plates! On insiste beaucoup pour que ce soit des valeurs authentiques qui vaillent quelques chose. On accepte sa culture française mais il faut que ça nous donne quelque chose, et là on ne parle pas du tout d'utilité, on parle de vérités de la vie, de respect de soi-même, d'une compétence et d'une compréhension plus tard plus importantes, plus vastes et plus profondes de la vie. Alors vraiment, si on a cette conception en Alberta, il n'y a rien d'impossible.

Et d'après ce que j'ai vu en assistant à votre Congrès, en vous écoutant, d'après l'intérêt que vous prenez à tout ce qui se fait ici, après la franchise et l'honnêteté avec laquelle vous examinez vos problèmes et la volonté avec laquelle vous manifestez votre volonté de faire face à la situation et de faire mieux et plus s'il y a lieu, je ne saurais douter un seul instant de vos chances de réussite.

(Reproduction interdite)

CALENDRIER

COURTOISIE DE CONNELLY McKINLEY

OYEZ ! OYEZ !

Song of Norway
Auditorium du Jubilé; les 10, 11, 12 et 13 novembre. Prix spéciaux pour étudiants mercredi et jeudi, $1.00 pour sièges au balcon.

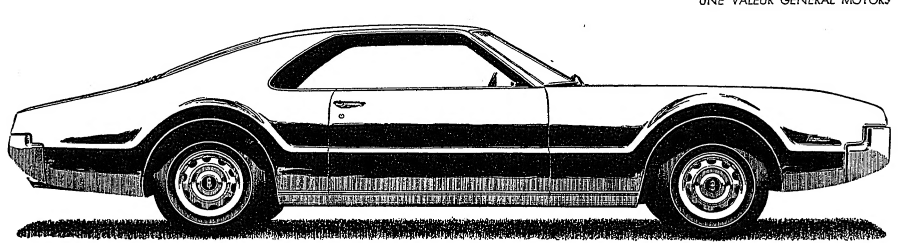
◆ ◇ ◆

le 12 novembre
Concert de Jean-Pierre Ferland au Convocation Hall de l'Université.

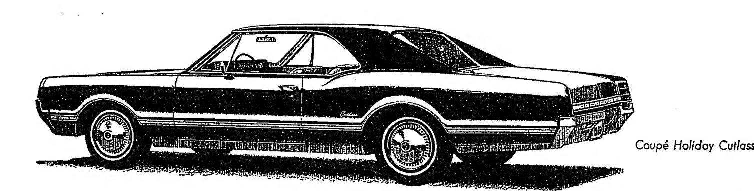
◆ ◇ ◆

samedi, 20 nov.
De midi à 9 p.m., bazar du Comité des Guides et des Jeannettes, avec souper familial au spaghetti, à la salle de St-Joachim.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

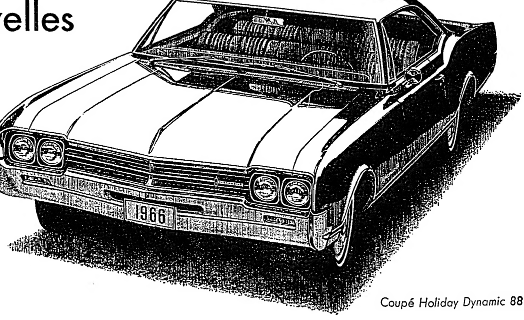


Regardez tout autour de vous, rien de ce qu'on vous montrera n'est plus nouveau qu'une Oldsmobile Toronado!



Coupé Holiday Cutlass

Voici les autres nouvelles Oldsmobile 1966. Elles sont luxueuses, élégantes, majestueuses, puissantes, captivantes et bien davantage!



Coupé Holiday Dynamic 88

Elles sont nouvelles. Vous ne les connaissez pas encore, mais elles possèdent la meilleure référence de toutes: ne sont des Oldsmobile. Ce qui signifie qu'elles surclassent toutes leurs rivales pour la puissance, le luxe et le confort. Toutes les grandes Oldsmobile peuvent être équipées d'un des moteurs Rocket perfectionnés accouplé à une des transmissions Turbo Hydra-Matic d'une douceur exemplaire. L'intérieur, les sièges et les tapis sont nouveaux. De plus, vous pouvez choisir parmi les accessoires de luxe, associés depuis toujours au nom Oldsmobile, le système de climatisation ou le tout nouveau correcteur automatique de niveau qui vous permet d'emporter 550 livres de charge dans le coffre arrière sans compromettre la tenue de la voiture.

Mais, rien ne surpasse en originalité le modèle absolument révolutionnaire (non, le mot n'est pas trop fort!) qu'est la Toronado, la seule grosse voiture à traction avant. Rien de ce qu'on vous montrera n'est plus nouveau que la Toronado. La puissance du vigoureux moteur Toronado de 425 pouces cubes est transmise aux roues avant par une Turbo Hydra-Matic modifiée. La Toronado réalise des performances, se conduit et tient la route comme aucune des voitures que vous avez essayées jusqu'ici. Bref, c'est une Oldsmobile! Elle captivera d'emblée toute la famille. Nous espérons que vous irez bientôt voir les nouvelles Oldsmobile.

Ce sont des voitures incomparables et d'une élégance parfaite.

Oldsmobile
mil neuf cent soixante-six

ALLEZ LES VOIR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ OLDSMOBILE DE VOTRE LOCALITÉ AUJOURD'HUI MÊME OX-166CP

VENDEUR OLDSMOBILE AUTORISE A MORINVILLE — **TREMBLAY'S GARAGE LTD.** — MORINVILLE, ALTA TELEPHONE 55

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.